

LA CHAPELLE SAINT-VINCENT DE GÈGE DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS

SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES PROGRAMMÉS

Sauveterre-de-Comminges (Haute-Garonne)

Étude et Valorisation du Patrimoine Archéologique
des Pyrénées Centrales

Sous la direction de Clément Venco

Laboratoire TRACES - UMR 5608 de l'Université Toulouse Jean Jaurès



Rapport d'opération 2021

arrêté n°76-2021-0504

Avis au lecteur

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de fouille archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).

Arrêté n° 76-2021-0504 du 20/04/2021
portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral R76-2021-03-04-004 du 4 mars 2021 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté modificatif R76-2021-03-08-001 du 8 mars 2021 de M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762021000032, de demande d'opération archéologique arrivé le 22 mars 2021 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Clément VENCO est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage du 26 avril au 26 mai 2021, sise en :

RÉGION : OCCITANIE
DEPARTEMENT : HAUTE-GARONNE
COMMUNE : SAUVETERRE-DE-COMMINGES

Intitulé de l'opération : Chapelle St-Vincent - Hameau de Gège - SD 2021.
Programme de recherche : Axe 8. Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité.
Code de l'opération : **1411590**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Mouvements et prélèvements sur les objets Pendant la durée d'étude du mobilier archéologique (maximum 5 ans) l'État est responsable de la sécurité des biens et de la réalisation des opérations d'étude scientifique nécessaires dans l'intérêt public de la recherche archéologique. Ainsi, tout mouvement des collections à des fins d'étude, d'expertise ou d'analyse, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conservateur régional de l'archéologie. La demande à lui adresser doit être accompagnée d'un inventaire des pièces concernées par ce déplacement et indiquer la durée du mouvement.

Par ailleurs, si ce transfert temporaire pour étude ou analyse induit une sortie du mobilier hors du territoire national, le responsable de l'opération doit adresser une demande spécifique d'autorisation au Conservateur régional de l'archéologie (formulaire Cerfa n°02-0083, <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083>).

Toute analyse impliquant la destruction partielle ou complète de restes humains ou animaux (prélèvement, forage, découpe) ou leur irradiation devra impérativement faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation spécifique au Conservateur régional de l'archéologie.

Article 6 - Prescriptions particulières

L'opération devra se dérouler dans le strict respect des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles qu'édictées et actualisées par le Gouvernement, et, le cas échéant, des mesures réglementaires ou individuelles de restriction ou d'interdiction qui seraient décidées par le représentant de l'État dans le département afin de répondre à des circonstances locales.

Article 7 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Clément VENCO.

Fait à Toulouse, le 20/04/2021

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint



Léopold MAUREL

SOMMAIRE

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE	05
REMERCIEMENTS	06
I. Présentation de l'opération	07
I.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE	07
I.2. UN PROJET COMMUNAL D'ÉTUDE ET DE VALORISATION	10
I.3. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION	11
I.3.1. État des lieux des connaissances sur le site	11
I.3.2. Stratégie d'intervention et mise en œuvre de l'opération	12
II. La chapelle Saint-Vincent de Gège	14
II.1. L'ÉDIFICE	14
II.1.1. Description de l'édifice	14
II.1.2. Proposition de phasage	17
II.1.3. Inventaire des Faits et des US	17
II.2. LE SONDAGE 1	18
II.2.1. Description de la séquence stratigraphique	19
II.2.2. Proposition de phasage	35
II.2.3. Diagramme stratigraphique	41
II.2.4. Inventaire des Faits et des US	42
II.2.5. Inventaire du mobilier	44
II.3. CATALOGUE DU MOBILIER	45
II.3.1. Le mobilier céramique	45
II.3.2. Les fragments de sarcophages de marbre	47
II.3.3. Les fragments de plaques de marbre ornées	49
II.3.4. Les fragments de colonnes de marbre	54
III. Synthèses et perspectives	54
III.1. LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES A L'ÉGLISE ROMANE	54
III.2. SAINT-VINCENT DE GÈGE. ÉGLISE PAROISSIALE (XIe-XVe s.), PUIS CHAPELLE (XVIIe-XXe s.)	55
III.3. LES CINQ VIES DES PLAQUES DE MARBRE ORNÉES	57
III.4. PERSPECTIVES DE RECHERCHE	59
III.5. BIBLIOGRAPHIE	60

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

Responsable d'opération :

Clément VENCO (TRACES/UMR 5608)

Financements :

Commune de Sauveterre-de-Comminges, Projet PNR Comminges Barousse Pyrénées, DRAC Occitanie

Équipe de fouille :

Clément VENCO (TRACES/UMR 5608)

Études spécialisées :

Plaques en marbre ornées : Thomas CREISSEN (Directeur Éveha International / MCF Histoire de l'Art du Moyen Âge, Université François Rabelais Tours / Chercheur associé LAT UMR 7234 CITERES Orient & Méditerranée UMR 8167)

Sarcophages : Marine LEMOINE (École Pratique des Hautes Études)

Mobilier céramique : Clément VENCO (TRACES-CNRS/UMR 5608)

Soutien logistique :

Association *Archéologie des Pyrénées centrales* (Matériel de fouille)

Commune de Sauveterre-de-Comminges

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout d'abord le maire Monsieur Philippe PRAT, les membres du Conseil Municipal, en particulier Franck BATBIE, Yves RIBARDIÈRE et Marie-Noelle TERRANCLE qui ont suivi le projet, ainsi que les habitants de Sauveterre-de-Comminges pour l'intérêt qu'ils portent au patrimoine de leur commune à travers ce projet de conservation, d'étude et de valorisation de la chapelle Saint-Vincent de Gège. Merci à eux de nous avoir sollicité et accordé leur confiance pour la réalisation de ce projet.

Merci encore à la commune de Sauveterre-de-Comminges, au Projet de PNR Comminges Barousse Pyrénées ainsi qu'à la DRAC via le Service Régional de l'Archéologie pour le financement de cette opération pour les phases de sondage, d'analyse par radiocarbone ou de mise en valeur.

Nous remercions également Philippe TERRANCLE et Séverine MARCO, respectivement directeur et secrétaire générale du Projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, pour l'intérêt qu'ils témoignent depuis longtemps à ces projets archéologiques en Comminges et aux efforts qu'ils déploient afin de mettre en réseaux et de valoriser ces sites à l'échelle du territoire.

Nous remercions aussi le Service Régional de l'Archéologie en la personne de Didier DELHOUME et Anne BERDOY de nous avoir accordé l'Autorisation de sondage *au fil de l'eau* pour cette opération et plus généralement pour le soutien qu'ils apportent à ces projets archéologiques à l'initiative des petites communes rurales.

Nous remercions pour finir les habitants du hameau de Gège qui ont manifesté durant ces deux semaines de sondage une curiosité bienveillante à l'égard de ces recherches et ont permis d'éprouver régulièrement par leurs interrogations notre compréhension des vestiges en cours de mise au jour.

I. Présentation de l'opération

I.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE

La chapelle Saint-Vincent de Gège sur la commune de Sauveterre-de-Comminges (31) se situe dans le Sauveterrois à 520 m d'altitude sur les pentes méridionales d'un cirque à l'extrémité d'un petit vallon ouvert vers l'Est. L'édifice est implanté sur un promontoire au centre d'un hameau d'une quinzaine de maisons. Un bâtiment agricole est aujourd'hui appuyé contre la partie septentrionale du chevet à abside.



Fig. 1 : Localisation de la commune

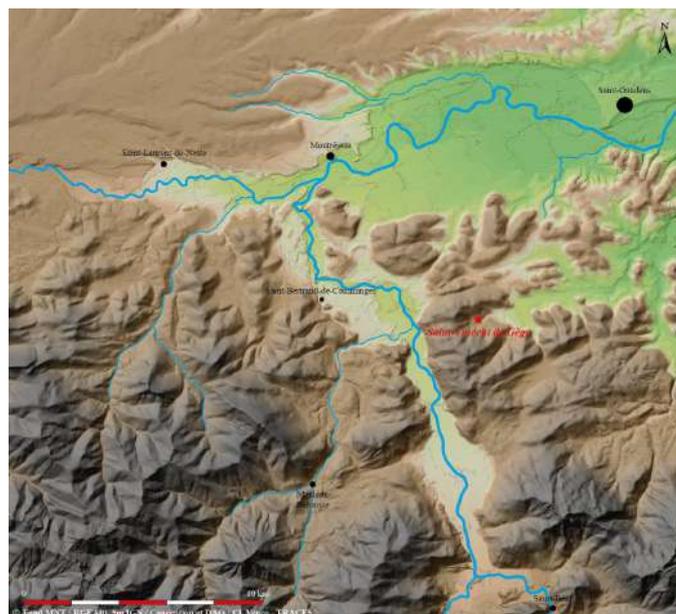


Fig. 2 : Localisation du site

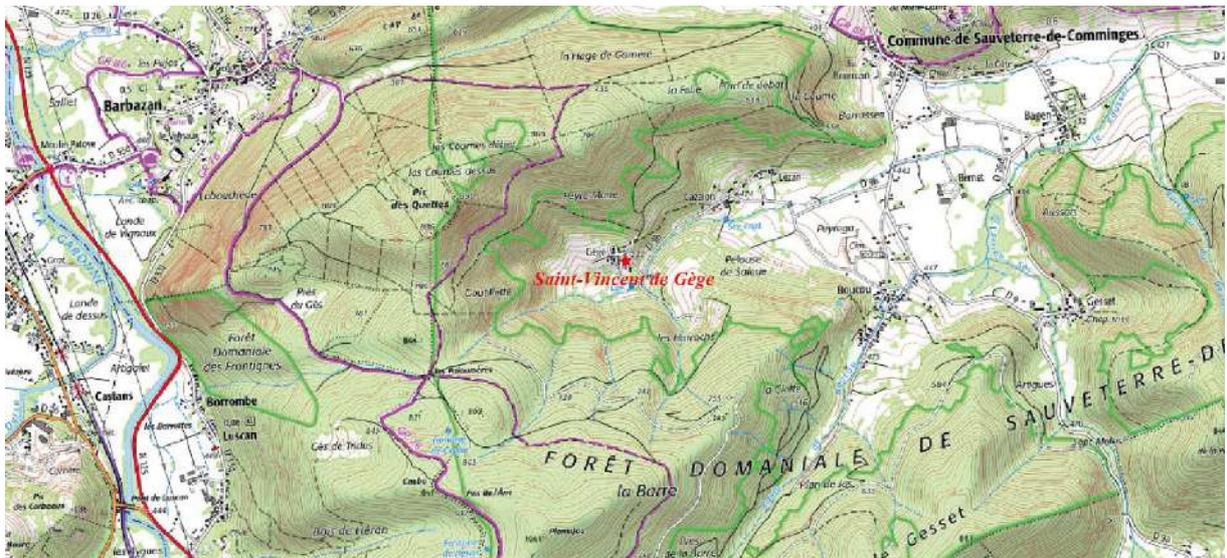


Fig. 3 : Carte IGN – 1/25000e

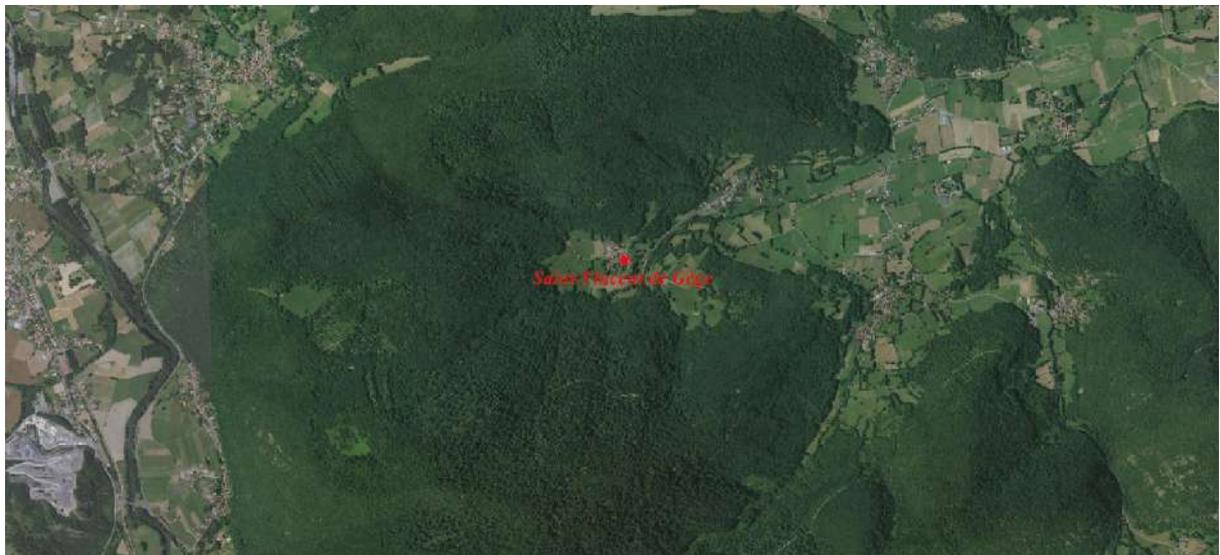


Fig. 4 : Orthophotographie – 1/25000e

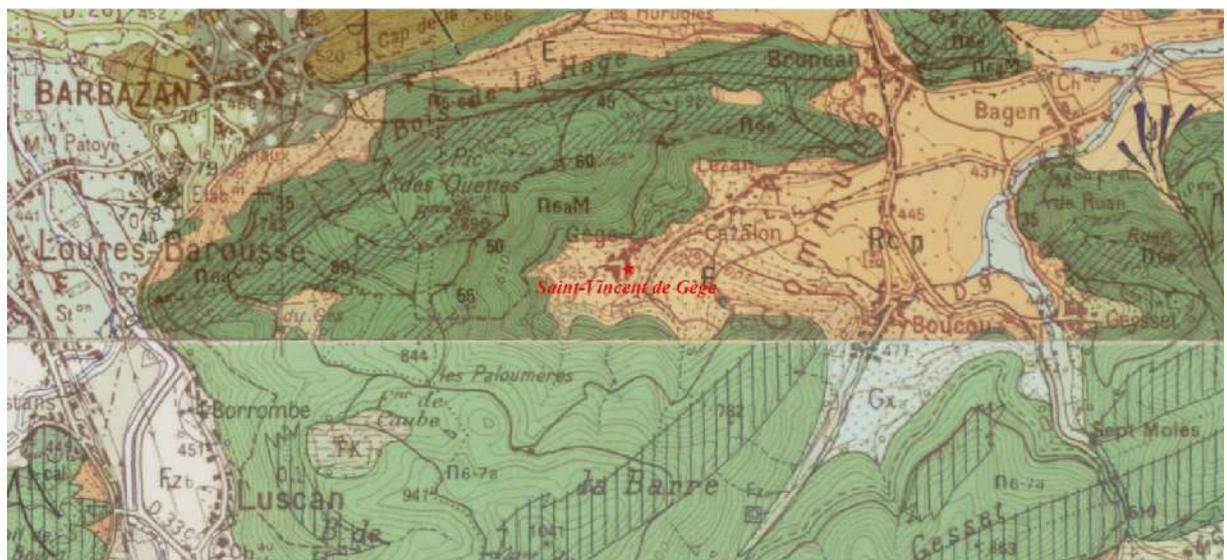


Fig. 5 : Carte géologique – 1/25000e

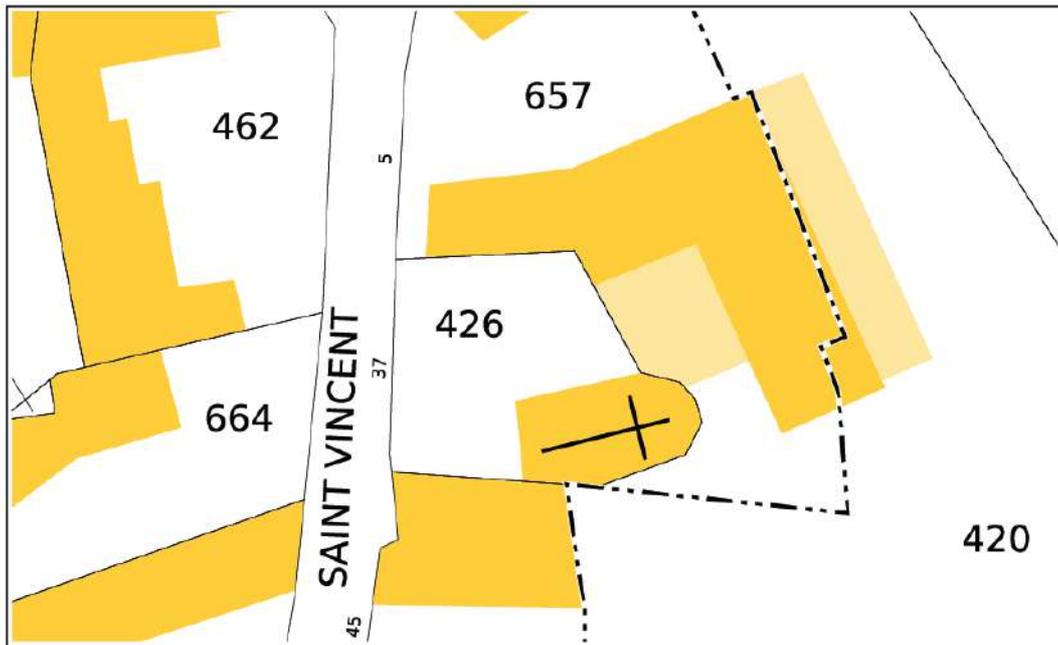


Fig. 6 : Localisation de l'édifice. Plan cadastral 1/2500e



Fig. 7 : Vue de la chapelle Saint-Vincent de Gège depuis le Nord/Ouest

I.2. UN PROJET COMMUNAL D'ÉTUDE ET DE VALORISATION

Ce projet d'étude et de valorisation trouve son origine dans la découverte fortuite de structures lors de travaux engagés fin janvier 2021 dans l'église *Saint-Vincent* du hameau de Gège à l'initiative de la commune de Sauveterre-de-Comminges. En effet, suite à l'enlèvement du plancher en bois situé dans le chevet, plusieurs pierres de grandes tailles sont apparues directement sous les lambourdes. Attentive depuis déjà longtemps de la conservation de son patrimoine, la municipalité a donc gelé les travaux et sollicité l'expertise de Clément VENCO dans le but de caractériser les structures découvertes – ces dernières devant initialement être recouvertes par une dalle en béton. Un rapide nettoyage de surface permit d'identifier des sols et divers aménagements médiévaux et modernes bien conservés sur l'ensemble de l'emprise de l'abside. Une note d'opportunité concernant l'étude et la mise en valeur de ces vestiges fut remise à la commune et une réunion avec M. le maire Philippe PRAT et les conseillers municipaux Franck BATBIE, Yves RIBARDIÈRE et Marie-Noëlle TERRANCLE fut organisée sur le site afin de dresser un état des lieux des découvertes et de présenter les enjeux et les modalités de la réalisation d'un tel projet. Après délibération du conseil municipal, décision fut prise d'engager une opération de sondage programmé sous la direction de Clément VENCO dans le chevet de la chapelle Saint-Vincent de Gège. Ce projet d'étude et de valorisation de la chapelle s'accompagnera de la réfection de la toiture qui présentait quelques fuites ainsi que de la réhabilitation de l'édifice en espace communal.



Fig.8 : Vue générale du chevet après l'enlèvement du plancher et le nettoyage de surface (janvier 2021)

I.3. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

I.3.1. État des lieux des connaissances sur le site

Ni la commune de Sauveterre-de-Comminges, ni la chapelle Saint-Vincent de Gège n'ont fait l'objet d'études historiques ou archéologiques récentes. La seule synthèse sur l'histoire de la commune est l'ouvrage de l'instituteur J.-B. Bouigue paru en 1875. Concernant la chapelle Saint-Vincent de Gège, deux fragments de marbre blanc en remploi dans l'édifice ont été déposés et restaurés en 2010 par les équipes du Musée Archéologique Départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges. Ces deux fragments de plaque décorative de chancel datés IXe/Xe siècles ont été exposés durant un an et demi dans la salle du Musée des Olivétains, puis restitués à la commune de Sauveterre-de-Comminges en 2013 pour être présentés dans la chapelle.

Bibliographie :

Bouigue 1875 : BOUIGUE (J.-B.), *Sauveterre. Un aperçu historique*, Sauveterre-de-Comminges, 1875 (1999).

Schenck-David 2010 : SCHENCK-DAVID (J.-L.) et (K.), « Plaque décorative de chancel – Chapelle Saint-Vincent – Hameau de Gège », *Notice d'exposition*, Musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges, 2010.



Fig. 9 : 2010, dépose des plaques de marbre ornées par les équipes du Musée Archéologique Départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges (© K. Schenck-David. Musée archéologique départemental)



Fig. 10 : 2010-2011, exposition d'une des plaques de marbre ornées de la chapelle Saint-Vincent de Gège au Musée des Olivétains à Saint-Bertrand-de-Comminges (© K. Schenck-David. Musée archéologique départemental)



Fig. 11 : 2013, restitution des deux plaques de marbre ornées à la commune de Sauveterre-de-Comminges en présence de M. le Maire Michel Linette (La Dépêche du Midi, article du 26/06/2013)

I.3.2. Stratégie d'intervention et mise en œuvre de l'opération

L'opération de sondage programmé fut réalisée entre le lundi 26 avril et le mardi 11 mai 2021 sur une durée totale de 14 jours ouvrés. Elle s'est déroulée en deux phases distinctes. Premièrement, la fouille en plan dans l'abside sur une emprise d'environ 18 m² des niveaux archéologiques déjà visibles qui fonctionnent avec l'aménagement monumental de l'autel moderne. Deuxièmement, l'implantation d'un sondage manuel

(Sondage 1) d'environ 7 m² dans la partie méridionale de l'abside afin de documenter les niveaux archéologiques antérieurs à la période moderne jusqu'au terrain naturel.

Sur le volet médiation, une conférence de restitution des résultats de l'étude archéologique est prévue dans la commune en février 2022 et une visite du site avec les élèves de l'école communale sera organisée au printemps 2022. Du point de vue de la valorisation, un panneau explicatif sera installé dans l'église et une randonnée pédestre reliant des églises rurales de la commune verra le jour dans l'année. A l'échelle du territoire, les quatre sites étudiés en 2021 dans le cadre des Projets Communaux de Valorisation du Patrimoine Archéologique seront mis en réseau par la création de circuits thématiques (pédestre et VTT) en partenariat avec le Projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées.

Les résultats scientifiques de l'opération serviront à la rédaction du document de mise en valeur du site. D'un point de vue scientifique, cette étude permettra, d'une part de documenter la mise en œuvre et les différentes phases de réfection de l'édifice, et d'autre part d'en appréhender le contexte d'implantation et son environnement immédiat. De plus, l'ensemble de ces éléments offriront sans doute la possibilité de poser les premiers jalons chronologiques tant de l'édifice en lui-même que de l'occupation qui y est associée. Enfin, cette étude, qui s'intègre dans nos recherches actuelles sur les dynamiques territoriales dans le territoire de la cité des Convènes sur la longue durée, viendra aussi compléter opportunément la carte archéologique pour le sud du département de la Haute-Garonne.

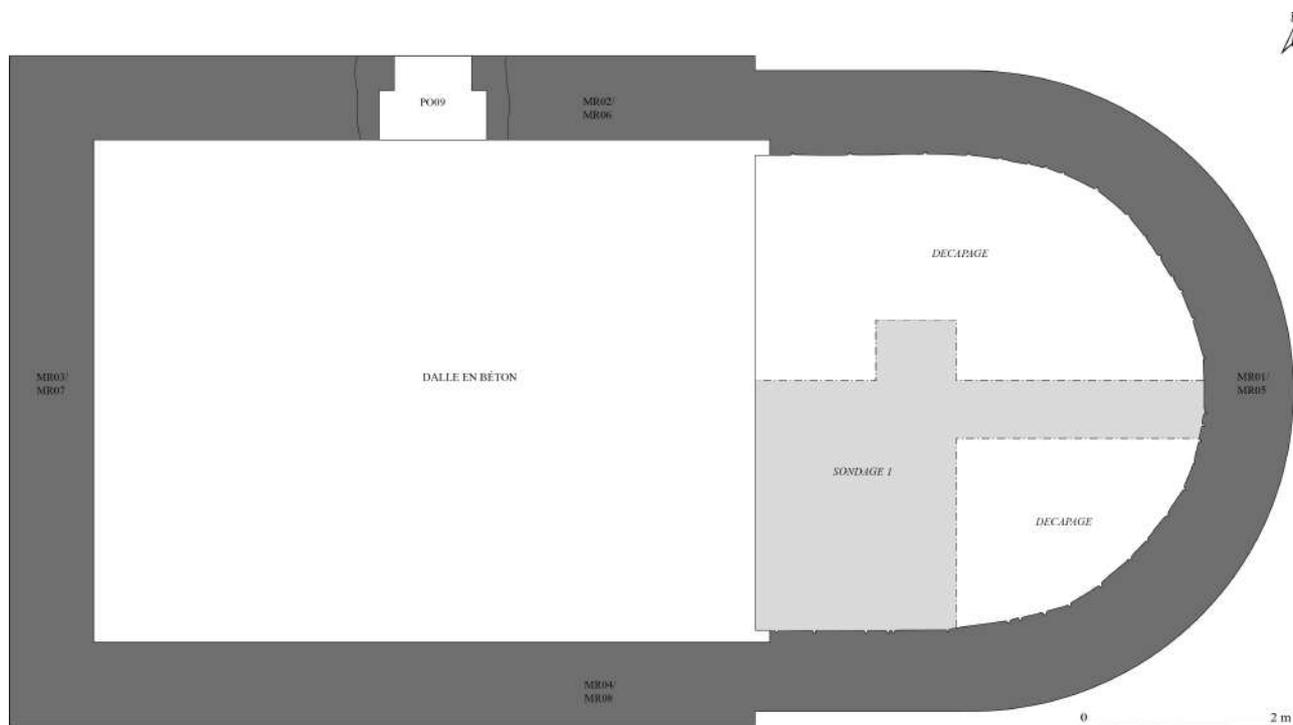


Fig. 12 : Emprise de la fouille et localisation du sondage 1

II. La chapelle Saint-Vincent de Gège

II.1. L'ÉDIFICE

II.1.1. Description de l'édifice

La chapelle Saint-Vincent de Gège est un petit édifice de type roman composé d'une nef unique rectangulaire orientée Est/Ouest et prolongée par une abside semi-circulaire à retrait. L'ensemble mesure 5,1 m de large pour 11,2 m de long hors œuvre et possède des murs d'environ 0,85 m d'épaisseur en élévation. L'édifice est aujourd'hui hors d'eau et a connu de nombreuses réfections. Par conséquent, en dehors de ses fondations, peu d'éléments architecturaux de son état d'origine sont conservés. Trois grandes phases de construction sont en effet visibles au niveau des façades septentrionale et occidentale de l'édifice.

Dans la partie inférieure, seuls les ressauts de fondation sont encore conservés sur l'ensemble de l'édifice. Ils mesurent entre 1 m et 1,2 m de large pour une profondeur observée allant jusqu'à 0,60 m. Ils se composent de blocs équarris de modules essentiellement gros à moyens disposés suivant des litages relativement réguliers. L'élévation d'une largeur de 0,85 m est constituée de moellons rectangulaires petits à moyens également disposés suivant des litages réguliers et n'est conservée que dans la moitié septentrionale de l'édifice (MR01, MR02 et MR03) sur une hauteur maximale d'environ 2,5 m. Le mur méridional (MR04) est entièrement arasé au niveau du ressaut de fondation.

Dans la partie médiane, les murs se composent cette fois de blocs équarris de modules essentiellement petits à moyens, et plus rarement gros, mais dont la mise en œuvre ne semble pas respecter de litage (MR05, MR06, MR07 et MR08). A noter que dans la partie méridionale de l'édifice, le retrait de l'abside n'est pas conservé au niveau du parement extérieur. Si cette phase de réfection conserve le plan initial du bâtiment en s'appuyant sur les arases des anciens murs, l'ampleur des reprises de maçonnerie suggère sans doute que le premier édifice devait alors se trouver en ruines au moment des travaux.

La partie supérieure est marquée par l'installation sur les arases des murs MR05, MR06 et MR08 d'une ceinture composée de petits blocs mis en œuvre sans respecter de litage (MR08) et qui supportent aujourd'hui la charpente de la toiture en tuiles mécaniques de l'édifice. Il faut probablement associer à cette phase de réfection, la reprise en sous-œuvre de la porte de l'édifice (PO09), dont le montant droit présente en remploi un fragment de plaque de marbre ornée (SVG-MA-09), et l'installation des fenêtres (FE11 et FE10) dans la partie méridionale de l'édifice respectivement dans les murs MR05 et MR08.

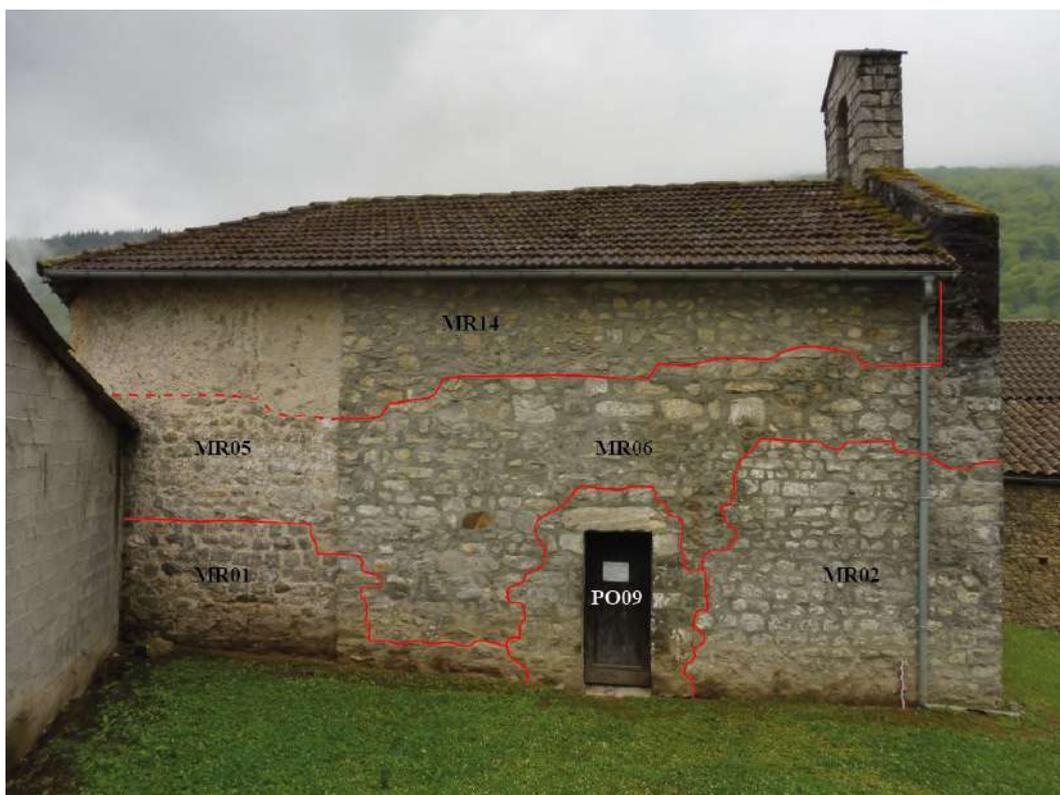


Fig. 13 : Détail des reprises de maçonnerie de la façade septentrionale de l'édifice



Fig. 14 : Détail des reprises de maçonnerie de la façade occidentale de l'édifice



Fig. 15 : Vue du ressaut de fondation extérieur du mur MR01 dans la chèvrerie accolée au chevet de l'édifice



Fig. 16 : Vue de l'arase du mur MR04 à l'intérieur de l'édifice



Fig. 17 : Détail du montant droit de la porte PO09 avec le fragment de plaque en marbre ornée



Fig. 18 : Vue de l'ouverture FE11 dans le mur MR05

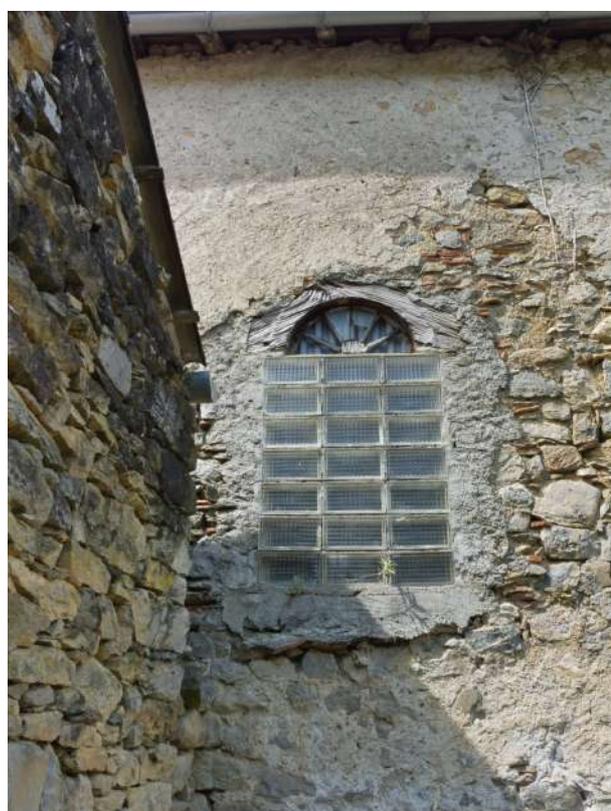


Fig. 19 : Vue de l'ouverture FE10 dans le mur MR08

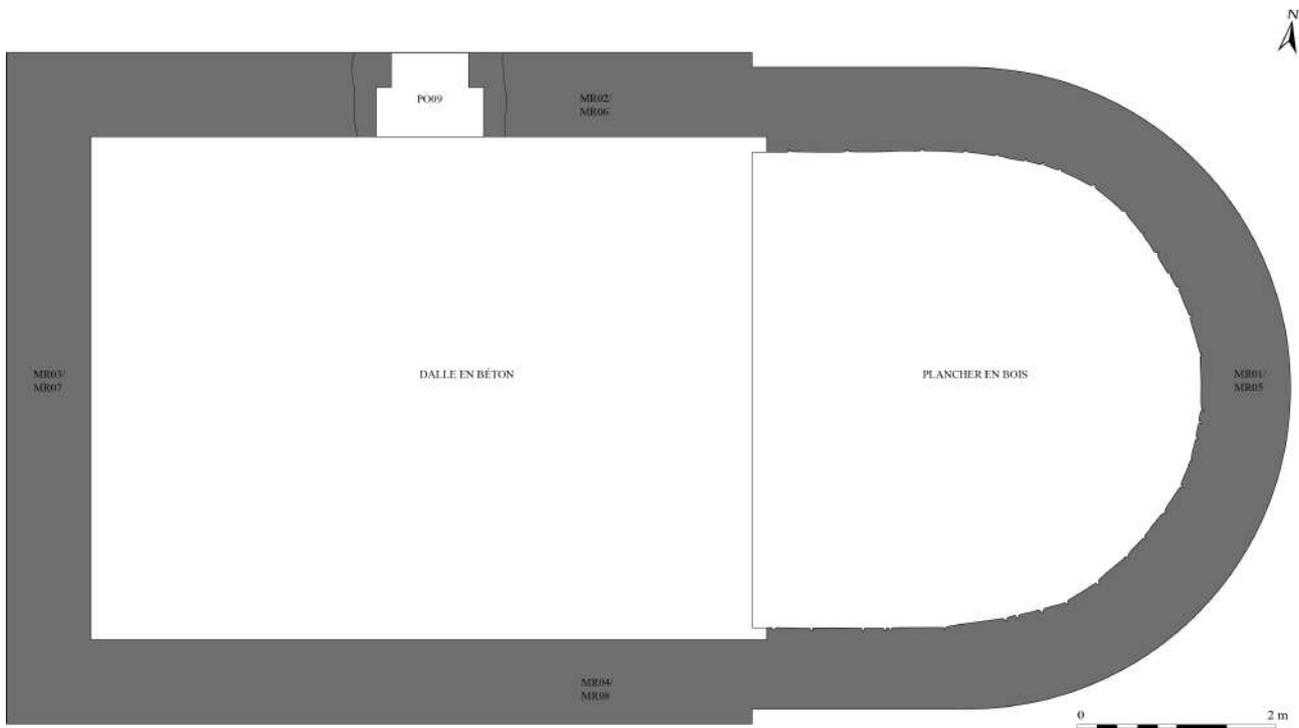


Fig. 20 : Plan de masse de l'édifice

II.1.2. Proposition de phasage du bâti

Phase 1 : Construction de l'église romane (XIe s.)

=> Les murs MR01, MR02, MR03 et MR04

Phase 2 : Réfections modernes (XVIIe-XVIIIe s.)

=> Les reprises MR05, MR06, MR07, MR08

Phase 3 : Réfections contemporaines (XIXe-XXe s.)

=> Le mur MR14, la porte PO09, les fenêtres FE10 et FE11 et les sols SL12 et SL13

II.1.3. Inventaire des Faits

SVG-21 – Édifice – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description sommaire
MR01	1	US002, US003, TR041	Mur oriental de l'édifice médiéval - Abside

MR02	/	/	Mur septentrional de l'édifice médiéval
MR03	/	/	Mur occidental de l'édifice médiéval
MR04	/	/	Mur méridional de l'édifice médiéval
MR05	/	/	Reprise moderne du mur oriental de l'édifice - Abside
MR06	/	/	Reprise moderne du mur septentrional de l'édifice
MR07	/	/	Reprise moderne du mur occidental de l'édifice
MR08	/	/	Reprise moderne du mur méridional de l'édifice
PO09	/	/	Porte d'entrée de l'édifice installée en reprise sous-œuvre dans le mur septentrional médiéval (MR02) et sa reprise moderne (MR06)
FE10	/	/	Fenêtre installée en sous-œuvre dans la reprise moderne (MR08) du mur méridional de l'édifice
FE11	/	/	Fenêtre installée en sous-œuvre dans la partie méridionale de la reprise moderne (MR05) du mur oriental à abside
SL12	1	US001, US008	Dalle en béton installée dans la nef de l'édifice. D'une épaisseur d'environ 0,10 à 0,15 m, elle repose sur un radier composé de gravats et de tuiles mécaniques d'une épaisseur d'environ 0,20 m.
SL13	1	/	Ancien plancher en bois posé sur des lambourdes situé dans le chevet de l'édifice. Disparu avant le début de l'intervention archéologique, c'est son arrachement qui a mis au jour les dalles de pierre modernes (ST15)
MR14	/	/	Mur de ceinture de l'édifice installé à l'époque contemporaine sur les arases des murs de l'édifice moderne (MR05, MR06 et MR08)

II.2. LE SONDAGE 1



Fig. 21 : Plan de masse des vestiges

Le sondage 1 d'une emprise totale d'environ 7 m² a été implanté dans la moitié méridionale du chevet de l'édifice afin de documenter les structures et les niveaux archéologiques jusqu'à l'apparition du terrain

naturel. Le sondage 1 se décompose en trois parties. La partie principale d'environ 5 m² située devant l'aménagement en pierres de l'autel moderne. Une petite extension vers le nord d'environ 0,5 m² destinée à fouiller en demi-volume le silo SI26 et une extension vers l'est d'environ 1,5 m², ouverte dans le but de documenter l'autel ST16 et le reliquaire ST19 modernes.

II.2.1. Description de la séquence stratigraphique

Premiers niveaux de sédimentation

La première unité stratigraphique rencontrée dans le sondage 1 est un épais niveau de sédimentation (remblai ?) composé d'argile et de limon brun clair relativement compact, associé à des cailloutis et des nodules de charbons et de mortier (US56). Observé sur une épaisseur maximum de 1,22 m, il semble constituer l'élément essentiel de la terrasse sur laquelle est implanté la chapelle Saint-Vincent.

Ce niveau est recouvert par un niveau remanié plus meuble d'une épaisseur d'environ 0,17 m, également composé d'argile et de limon brun clair relativement compact, associé à des cailloutis et des nodules de charbons et de mortier (US55).

Les murs MR24 et MR25 et le niveau de circulation US48

C'est depuis ce niveau remanié (US055) que sont construits les murs MR24 et MR25 observés dans la partie principale du sondage 1. Le mur MR24 d'axe nord-ouest/sud-est se compose de pierres petites à moyennes grossièrement équarries sur une face et liées par un mortier de chaux gris verdâtre. Conservé sur deux assises d'élévation, le mur possède un ressaut de fondation d'au moins une assise, soit une hauteur totale observée de 0,40 m. Il mesure 2,18 m de longueur visible pour 0,42 m de largeur visible.

Le lambeau de mur MR25 d'axe ouest/est se compose de galets moyens liés par un mortier de chaux gris verdâtre. Observé sur une assise d'élévation, seul son parement septentrional est conservé sur une longueur de 0,85 m et une largeur de 0,18 m.

Dans la partie principale du sondage 1, le niveau remanié (US55) est recouvert par une couche d'argile très compacte (US48) d'une épaisseur d'environ 0,08 m, associée à une surface extrêmement indurée, qui vient s'appuyer au sud contre le parement du mur MR25 et à l'ouest contre le parement du mur MR24 en passant sur le ressaut de fondation de ce dernier.

Les trous de poteaux TP29 et TP30 et les fosses FS27 et FS28

C'est depuis le niveau de circulation (US048) que sont installés les trous de poteaux TP29 et TP30 et les fosses FS27 et FS28. Le trou de poteau TP30 est situé contre le mur MR24. D'une ouverture de 0,36 m de diamètre pour une profondeur de 0,21 m (CR53), son comblement se compose d'un sédiment limoneux associé à des gravillons, des nodules de mortier et deux pierres de calage (US64). Le trou de poteau TP29 est situé contre la fosse FS28. D'une ouverture de 0,32 m de long par 0,24 m de large pour une profondeur de

0,18 m (CR61), son comblement de compose d'un sédiment limoneux associé à des gravillons et des nodules de mortier (US62). La fosse FS28 est située au centre de la partie principale du sondage, contre le trou de poteau TP29. D'une ouverture de 0,64 m de long par 0,40 m de large pour une profondeur de 0,29 m (CR59), son comblement de compose d'un sédiment limono-sableux associé à des gravillons, des pierres, des nodules de mortier et des lentilles d'argile rubéfié (US60). La fosse FS27 est située dans l'extension est du sondage, directement à l'est du silo SI16 et a été fouillée en demi-volume. D'une ouverture de 0,86 m de long par une largeur visible de 0,24 m pour une profondeur de 0,26 m (CR43), son comblement de compose d'un sédiment limono-sableux assez meuble associé à des gravillons, des nodules de mortier et de rares pierres (US43).

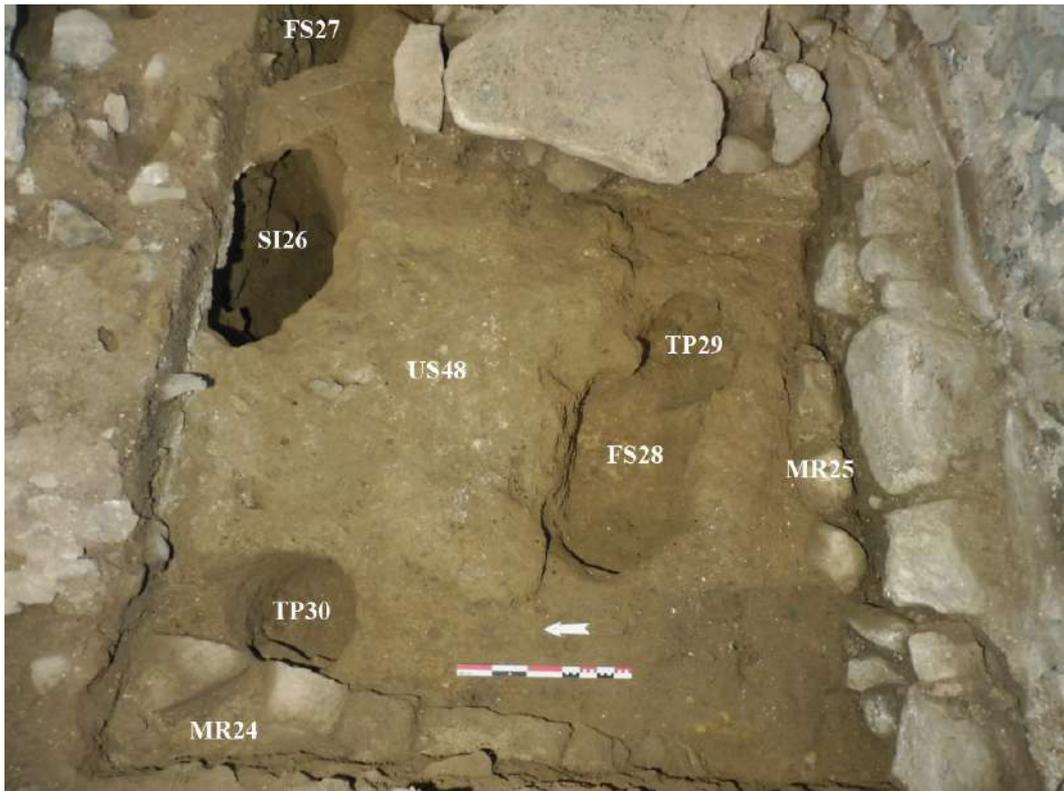


Fig. 22 : Vue générale du niveau de circulation US48, des murs MR24 et MR25, des trous de poteaux TP29 et TP30, des fosses F27 et FS28 et du silo SI26.



Fig. 23 : Vue du mur MR24



Fig. 24 : Vue du mur MR25



Fig. 25 : Détail du trou de poteau TP30 après fouille



Fig. 26 : Détail du trou de poteau TP30 avant fouille



Fig. 27 : La fosse FS28 et du trou de poteau TP29 après fouille



Fig. 28 : La fosse FS28 et du trou de poteau TP29 avant fouille



Fig. 29 : Détail de la fosse FS27

Le silo SI26

C'est également depuis le niveau de circulation (US048) qu'est mis en place le silo SI26 (CR49). Observé et fouillé en demi-volume, les contraintes de sécurité n'ont pas permis d'en atteindre le fond. D'une profondeur observée de 1,46 m, le silo présente un profil en ampoule et possède une ouverture d'environ 1,10 m de diamètre. Dans sa partie inférieure, il est comblé par une couche très aérée de pierres petites, moyennes et grosses associées à une matrice argilo-sableuse verdâtre (US53) d'environ 0,25 m mais dont la fouille n'a pu être achevée. Vient ensuite une couche dépotoir composée d'un sédiment argilo-limoneux brun foncé associé à des gravillons, de nombreux charbons – sur lesquels une datation par carbone 14 a été réalisée –, des nodules de mortier et quelques fragments de céramique (US52). La partie supérieure du silo est ensuite comblée par une couche très aérée de pierres petites, moyennes et grosses associées à une matrice argilo-sableuse brune d'environ 0,90 m d'épaisseur (US51). L'extrémité supérieure du silo présente un espace vide de 0,10 m à 0,20 m d'épaisseur (US50) lié au tassement au cours du temps des différents comblements.



Fig. 30 : Comblement supérieur du silo SI26 (US51)



Fig. 31 : Détail des comblements du silo SI26



Fig. 32 : Comblement intermédiaire du silo SI26 (US52)



Fig. 33 : Comblement inférieur du silo SI26 (US53)

Construction de l'église romane – Le mur à abside MR01

L'ensemble du sondage est ensuite marqué par la construction du mur à abside MR01 installé depuis le niveau de circulation US48 et dont le ressaut de fondation vient entamer les niveaux de sédimentation US55 et US56. En limite méridionale du sondage, le mur MR01 coupe également le mur MR25 pour n'en laisser que le parement septentrional. Le ressaut de fondation du mur MR01 entre 1 m et 1,2 m de large pour une hauteur observée allant jusqu'à 0,60 m. Il se compose de moellons rectangulaires et de blocs équarris de modules essentiellement gros à moyens disposés suivant des litages relativement réguliers. L'élévation d'une largeur de 0,85 m est constituée de moellons rectangulaires petits à moyens également disposés suivant des litages réguliers.



Fig. 34 : Vue du mur MR01 depuis l'extrémité orientale de l'extension est du sondage

L'autel ST23 et le sol en mortier SL22

Une fois le bâti de l'édifice achevé, un autel (ST23) est implanté au milieu de l'abside. Dans la partie principale du sondage, une banquette en argile compacte (US65) d'axe est/ouest est d'abord installée à une distance de 0,60 m du ressaut du mur MR01. D'une épaisseur de 0,05 m, elle mesure environ 0,60 m de large pour une longueur conservée de 1,24 m. Elle est recouverte dans sa partie septentrionale par un aménagement de pierres alignées (US40) pour former une « margelle » encadrant les côtés de l'autel ST23. A l'emplacement de l'autel, un lit d'installation en mortier très dense (US39) de 0,05 m à 0,08 m d'épaisseur est déposé directement sur le niveau de circulation US48 et le comblement supérieur du silo SI26. Si l'autel en lui-même n'est pas conservé, son empreinte (US33) reste bien visible dans le lit d'installation en mortier (US39). Cette dernière est conservée sur une largeur de 1,26 m pour une longueur visible de 1,70 m. Par restitution, elle devait probablement mesurer à l'origine 2,2 m de longueur pour une largeur d'environ 1,50 m.

Les parties restantes du sondage sont alors recouvertes par un sol en mortier plus léger associé par endroit à des lentilles de limon indurée (SL22). D'une épaisseur de 0,03 m à 0,05 m, ce sol devait se développer à l'origine sur l'ensemble de l'abside. Directement à l'est de l'autel, le tassement des comblements successifs du silo SI26 a entraîné un effondrement progressif du sol SL22 et nécessité plusieurs niveaux de recharge sur une épaisseur d'environ 0,15 m.



Fig. 35 : Vue de l'autel ST23 et du sol SL22



Fig. 36 : Détail de la « margelle » (US40 et US65)

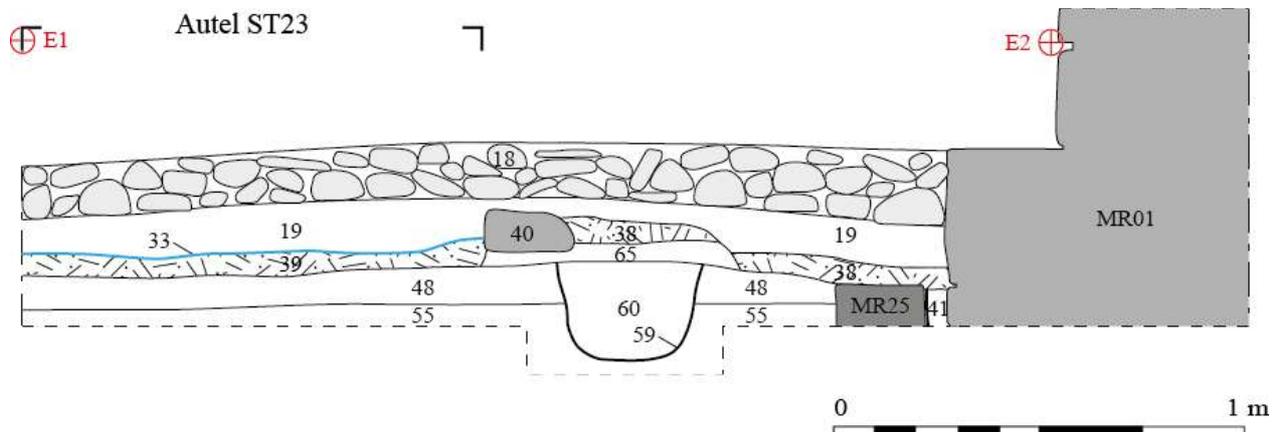


Fig. 37 : Coupe nord-sud (E1-E2) de l'autel ST23 et du sol SL22

Le reliquaire ST19

Après un certain temps, à l'extrémité orientale de l'abside, contre le chevet, le sol en mortier SL22 est coupé sur une distance de 1,86 m depuis le ressaut du mur MR01 par le creusement CR25 destiné à l'installation du reliquaire ST19. Ce dernier se compose d'une fosse circulaire (CR35) dont la spoliation mesure environ 0,5 m de diamètre pour une profondeur maximum de 0,46 m, surmontée d'une couverture maçonnée constituée de fragments de marbre en remploi (US45) – cuve de sarcophage et très probablement plaques ornées – scellés dans un lit de mortier (US32). L'ensemble de la couverture maçonnée mesure 0,92m de large et 0,46 m de longueur conservée pour une épaisseur de 0,14 m. Par restitution, cette dernière pouvait

initialement mesurer aux alentours de 1,80 m/1,90 m de longueur. La tranchée d'installation (CR25) est ensuite comblée par un limon brun associé à des gravillons et des nodules de mortier (US26).

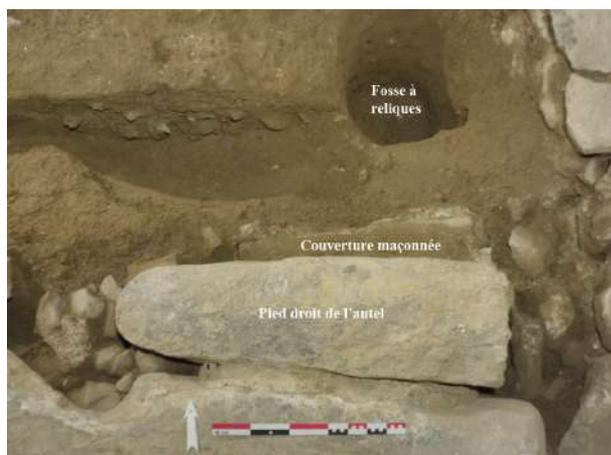


Fig. 38 : Vue du creusement de spoliation de la fosse US35, de la couverture maçonnée ST19 et du pied droit de l'autel ST16



Fig. 39 : Vue de la cuve de sarcophage (SVG-MA-01) en remploi (US45) dans la couverture maçonnée ST19



Fig. 40 : Vue du lit de mortier (US035) de la couverture maçonnée ST19



Fig. 41 : Vue de l'empreinte de la couverture maçonnée ST19 après fouille

Le niveau de chantier US19

L'ensemble du sondage est alors recouvert par un niveau de limon sableux assez compact associé à des gravillons, de nombreux fragments et nodules de mortier ainsi que quelques éclats de marbre et des fragments de crânes humains (US19). D'une épaisseur de 0,05 m à 0,12 m, ce niveau s'apparente à un niveau de chantier lié à la réfection de l'édifice.

L'autel ST16

Toujours à l'extrémité orientale de l'abside, le niveau de chantier (US19) est ensuite entamé sur une distance de 1,70 m par rapport au ressaut du mur MR01 par le creusement CR23 destiné à l'installation de l'autel ST16. Ce dernier se composait à l'origine de deux pieds, constitués chacun d'une très grande pierre posée de chant, qui supportaient la table d'autel et dont il ne subsiste aujourd'hui qu'une partie du pied droit

(US27). En effet, le pied gauche de l'autel a entièrement disparu mais le négatif de la pierre (US09) encore bien visible entre les dalles de l'aménagement ST15 présente des dimensions semblables à celles du pied droit conservé (US27), soit environ 1,1 m de longueur pour 0,30 m de largeur. Concernant la pierre posée de chant (US27), dont la surface présente encore des cassures saillantes, cette dernière mesure 1,14 m de longueur par 0,34 m de largeur pour une hauteur conservée de 0,48 m. En effet, seule la partie enterrée du pied droit de l'autel est aujourd'hui conservée. La pierre US27 est posée à cheval sur l'extrémité sud de la couverture maçonnée du reliquaire ST19 et sur le comblement (US26). Directement sur la cuve de sarcophage en remploi (US45), un lit de calage composé de petites pierres associées à une matrice de sable et de gravillons (US29) permet le calage et la mise à niveau de la pierre de chant (US27). A l'est, un blocage sommaire composé de mortier associé à des lentilles de limon et quelques pierres (US30) a été déposé au pied de la pierre de chant (US27) sur une hauteur de 0,16 m pour une épaisseur de 0,13 m, sans doute dans le but de stabiliser l'ensemble, au moins momentanément, avant la mise en place du remblai (US18).

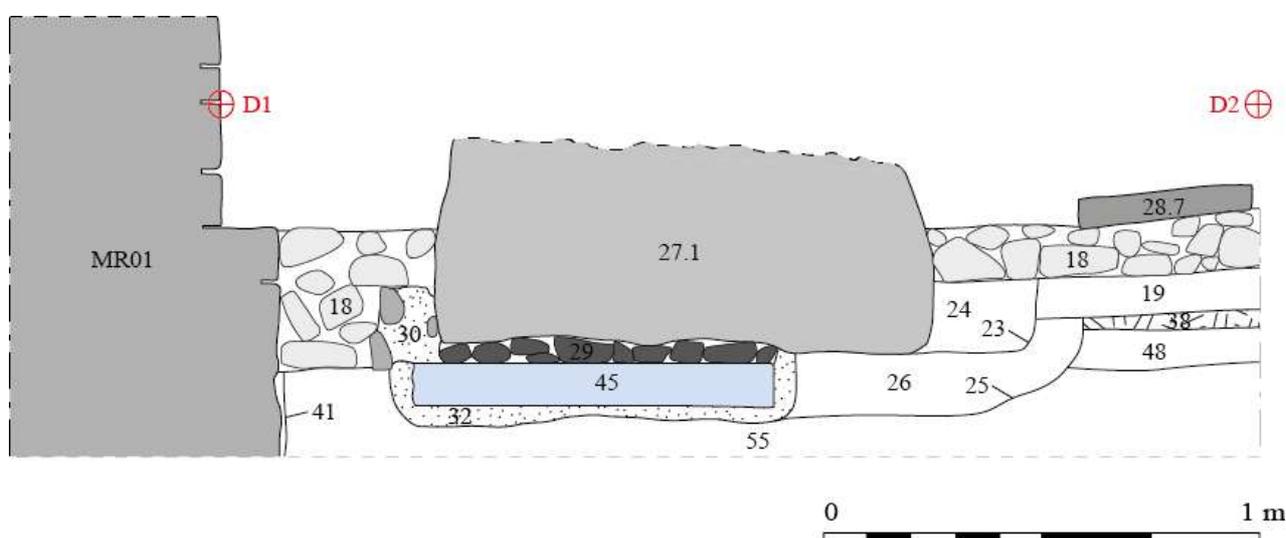


Fig. 42 : Coupe est-ouest (D1-D2) du reliquaire ST19 et de l'autel ST16



Fig. 43 : Détail de la mise en œuvre du pied droit (US27) de l'autel ST16



Fig. 44 : Détail de la mise en œuvre du pied droit (US27) de l'autel ST16

La marche ST21

Dans le même temps, en limite ouest du sondage, le niveau de chantier US19 est coupé par le creusement (CR20) lié à l'installation de la marche ST21 qui sépare le chœur de la nef. Le creusement d'axe nord-sud conservé sur une largeur d'environ 0,50 m pour une profondeur de 0,16 m vient aussi couper le lit d'installation (US39) de l'autel ST23 et le sol en mortier SL22. La marche est constituée de moellons réguliers provenant sans doute des parties romanes de l'édifice et dont seul celui situé le plus au sud contre le mur MR01 est conservé. Ce dernier mesure 0,28 m de longueur par 0,15 m de largeur pour une hauteur de 0,22 m.



Fig. 45 : Détail de la marche ST21

Le remblai de nivellement (US18)

Suite à l'installation des deux pieds de l'autel ST16 et de la marche ST21, l'abside est alors recouverte en totalité par un remblai de nivellement (US18) constitué d'un limon argileux assez meuble associé à des gravillons, des pierres de dimensions variables, de petits fragments de mortier, quelques céramiques et deux fragments de colonne en marbre blanc (SVG-MA-10 et SVG-MA-11). D'une épaisseur moyenne de 0,15 m, le remblai vient niveler l'ensemble de l'abside jusqu'au niveau du ressaut de fondation du mur MR01.



Fig. 46 : Vue du remblai de nivellement US18



Fig. 47 : Détail du fragment de colonne en marbre (SVG-MA-10) dans le remblai de nivellement US18

L'aménagement en dalles de pierre ST15

C'est à la surface du remblai de nivellement (US18) que sont installées les grandes dalles (US28) qui composent l'encadrement de l'autel ST16. Cet aménagement (ST15) conservé partiellement est constitué dans la partie sud d'une très grande pierre (28.5 : 2,16 m x 1 m x env. 0,15 m) associée à deux petites pierres (28.6 : 0,22 m x 0,12 m et 28.7 : 0,48 m x 0,16 m), sans doute destinées à combler des manques entre des pierres de plus grandes dimensions. La partie nord est constituée de quatre grandes pierres alignées (28.1 : 0,58 m x 0,54 m ; 28.2 : 0,62 m x 0,5 m ; 28.3 : 0,92 m x 0,80 m ; 28.4 : 0,72 m x 0,44 m). Les dalles de l'aménagement ST15 sont jointées entre elles par un mélange de chaux et de limon. Les dalles 28.1 et 28.5 sont posées sur le ressaut de fondation du mur MR01. Dans la partie centrale, sous et devant l'autel ST21, les dalles de l'aménagement ST15 ont été spoliées. Notons que la grande pierre en position secondaire, détruite récemment lors des travaux d'arrachement du plancher en bois de l'abside, et dont il ne subsiste que l'empreinte (US37) (env. 1,30 m x 0,60 m), appartenait sans doute à l'origine à l'aménagement ST15.



Fig. 48 : Vue générale de l'aménagement en dalles de pierre ST15



Fig. 49 : Détail de la partie méridionale de l'aménagement ST15 Fig. 50 : Détail de la partie septentrionale de l'aménagement ST15

La fosse de spoliation FS17 et les remblais de nivellement US13 et US12

Par la suite, l'ensemble des aménagements situés dans la moitié orientale de l'abside est coupé par la grande fosse de spoliation FS17 qui mesure 2,60 m de longueur pour 1,65 m de largeur pour une profondeur maximum de 0,90 m. Dans la partie centrale, les dalles en pierre de l'aménagement ST15 sont d'abord enlevées puis le creusement CR34 vient percer le remblai de nivellement US18, le niveau de chantier US19, les comblements US26 et US24 ainsi que la partie supérieure de la fosse FS27 pour atteindre la couverture maçonnerie du reliquaire ST19. Cette dernière est alors brisée presque entièrement – seul subsiste la partie méridionale bloquée sous le pied droit (US27) de l'autel ST16 – afin de faire apparaître le creusement CR35 de la fosse à reliques. A cette occasion, certains des remplois de marbre (US45) de la couverture maçonnerie sont récupérés pour être à nouveau réutilisés en remplois notamment dans la marche ST18 et dans l'encadrement de la porte PO09. Le creusement de la fosse de spoliation se poursuit alors jusqu'au prélèvement des reliques.

La fosse de spoliation est ensuite rebouchée par trois comblements successifs. Le premier comblement (US36), d'une épaisseur maximum de 0,20 m se compose d'un sédiment sableux associé à des gravillons, de nombreux fragments de mortier de dimensions variables, de quelques fragments de pierre. Il se situe dans la partie occidentale du creusement mais également au fond du creusement de la fosse à reliques et présente un fort pendage d'ouest en est. Le deuxième comblement, d'une épaisseur maximum de 0,25 m se compose d'un sédiment de limon sableux associé à des gravillons, de nombreux nodules de mortier et de rares charbons. Il se situe dans la partie occidentale du creusement et présente un fort pendage d'ouest en est. Le troisième comblement (US16), d'une épaisseur maximum de 0,90 m se compose de gravillons, de pierres, de fragments de mortier, de fragments de marbre et de fragments d'enduits associés à une matrice sableuse. Il vient combler la partie orientale de la fosse et présente un très fort pendage d'ouest en est.

L'emprise de la fosse de spoliation FS17 est ensuite scellée par un remblai de nivellement (US13) d'une épaisseur de 0,10 m de limon sableux assez meuble associé à des gravillons, des nodules de mortier et de rares petites pierres. Puis, l'emplacement des dalles de pierre est comblé d'abord au centre par une grande dalle de pierre (US37) provenant de l'aménagement ST15 et sans doute déplacée lors de la spoliation et

ensuite par un remblai de nivellement (US12) d'environ 0,12 m composé de pierres, de quelques tuiles et de deux fragments de sarcophage associés à une matrice de limon sableux et de mortier désagrégé.

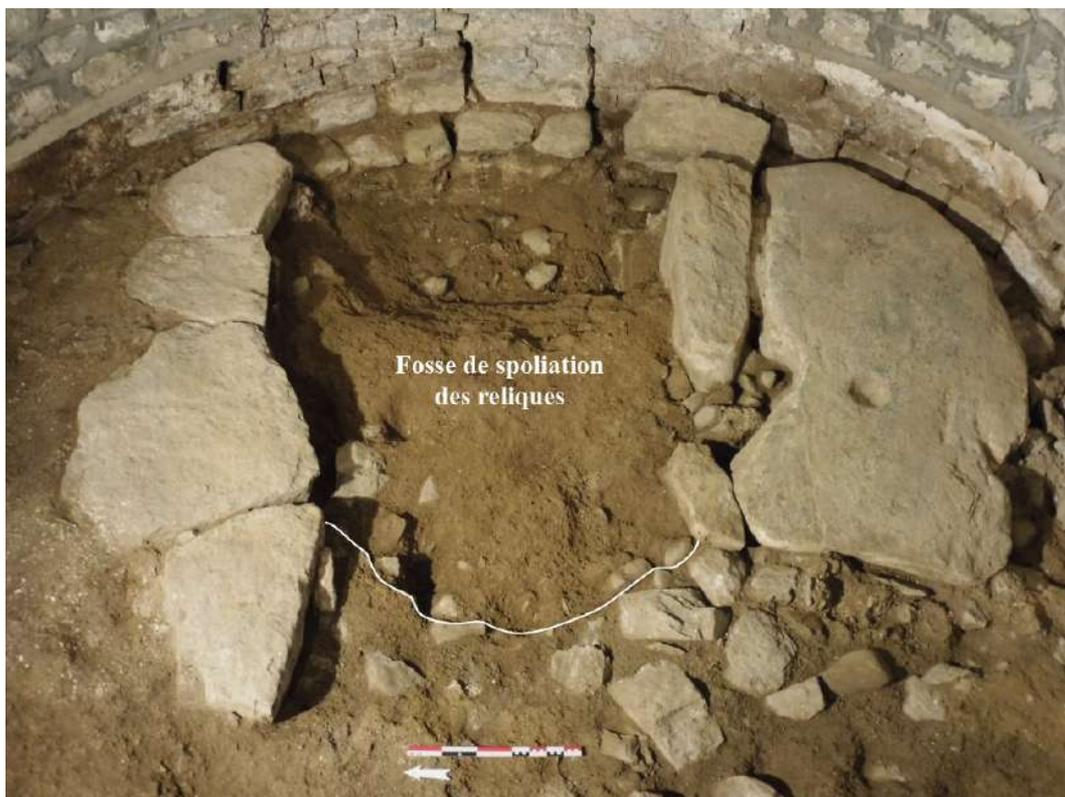


Fig. 51 : Vue générale de la fosse de spoliation des reliques FS17

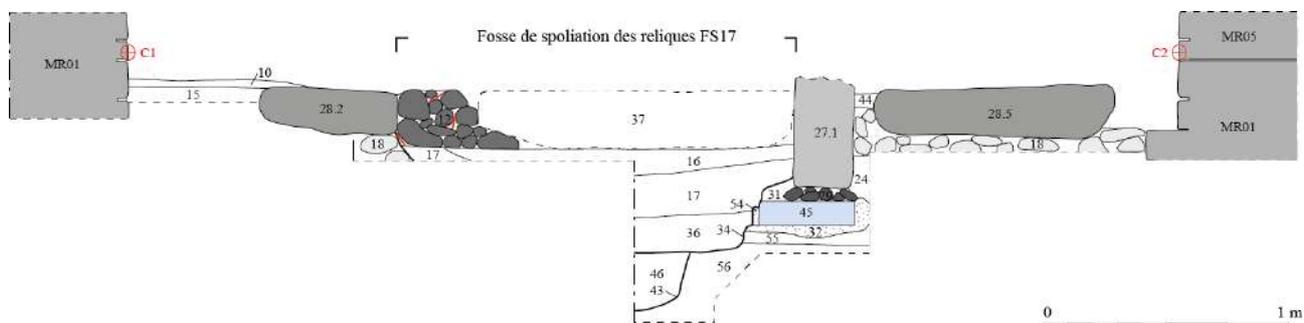


Fig. 52 : Coupe nord-sud (C1-C2) du reliquaire ST19, de l'autel ST16, de l'aménagement ST15 et de la fosse de spoliation FS17



Fig. 53 : Vue en coupe des comblements de la fosse de spoliation FS17



Fig. 54 : Vue générale des remblais de nivellement US12 et US13

La marche ST18 et le remblai de nivellement US15

Dans le même temps, à la limite entre la nef et le chœur, les moellons de l'ancienne marche (ST21) sont récupérés et une nouvelle marche rehaussée (ST18), composée cette fois de gros blocs non équarris et de deux fragments de plaque de marbre ornée, est installée au même endroit. Au contact du mur MR01, les extrémités de la marche sont sommairement maçonnées (US06 et US07).

Le reste de l'abside est alors comblé jusqu'à l'arase des dalles de l'aménagement ST15 par un remblai de nivellement (US15) d'une épaisseur maximum de 0,18 m composé de limon sableux assez compact associé à des gravillons, des petites pierres et des nodules de mortier.



Fig. 55 : Vue générale de la marche ST18 dans la moitié nord de l'abside

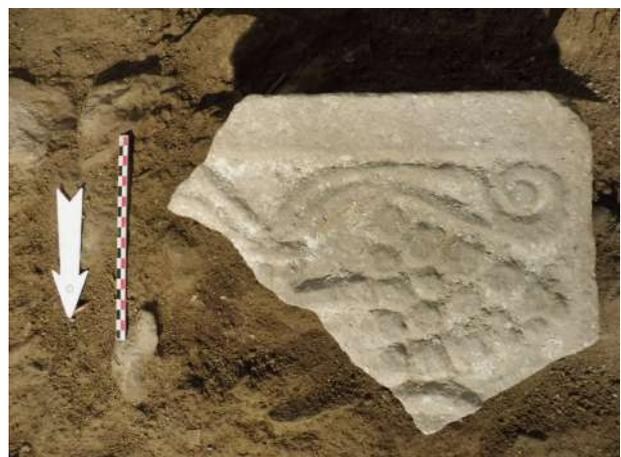


Fig. 56 : Détail du fragment de plaque ornée (SVG-MA-06) en emploi dans la marche ST18



Fig. 57 : Détail de l'extrémité septentrionale maçonnée (US06) de la marche ST18



Fig. 58 : Détail de l'extrémité méridionale maçonnée (US07) de la marche ST18



Fig. 59 : Vue du remblai de nivellement US15 et des lambeaux (US14) du sol SL20

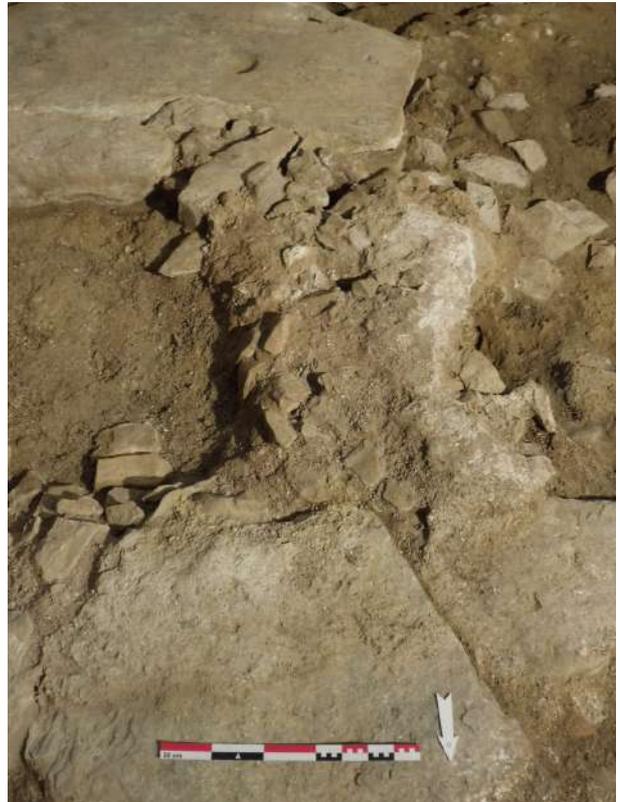


Fig. 60 : Vue du du sol SL20 (US11) sur le remblai de nivellement US12 et les dalles 28.3 et 28.4 de l'aménagement ST15

Le sol SL20

L'abside est ensuite recouverte par un sol (SL20) d'une épaisseur maximum de 0,03 m composé de chaux, d'argile et de mortier désagrégé dont il ne subsiste que quelques lambeaux (US011 et US014).

Le plancher en bois SL13 et la dalle en béton SL12

Enfin, la mise en place du plancher en bois posé sur des lambourdes (SL13) vient sceller l'ensemble de l'abside ; la nef étant quant à elle recouverte par une dalle en béton (SL12)



Fig. 61 : Vue générale de l'abside après le premier décapage de surface



Fig. 62 : Schéma d'implantation des coupes

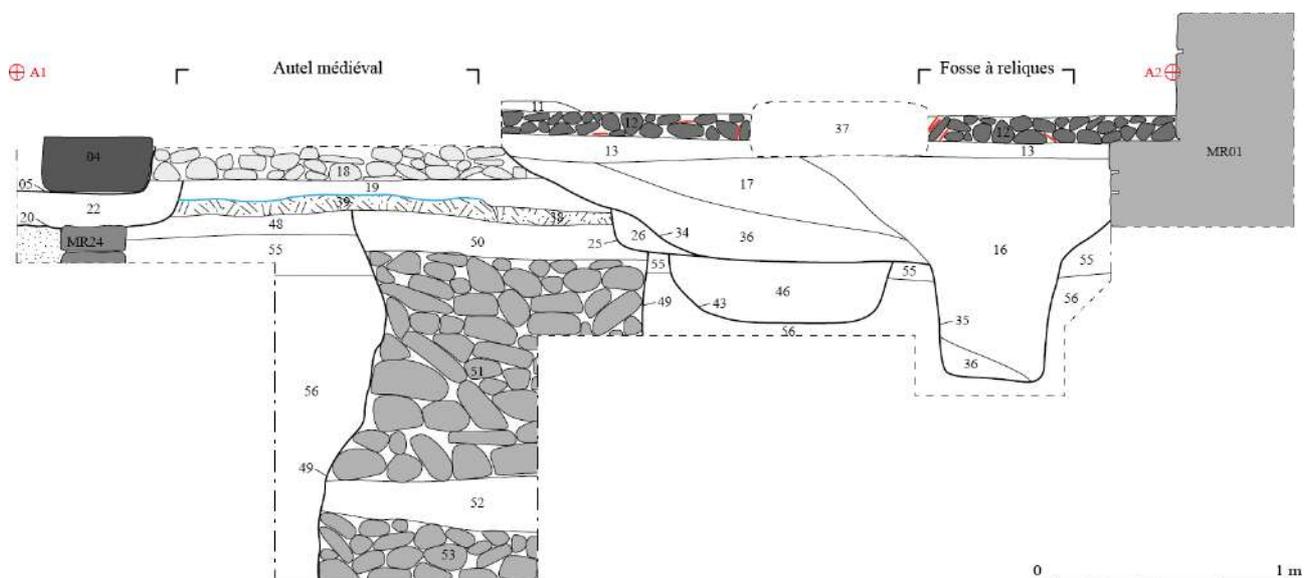


Fig. 63 : Grande coupe ouest-est (A1-A2) de l'abside

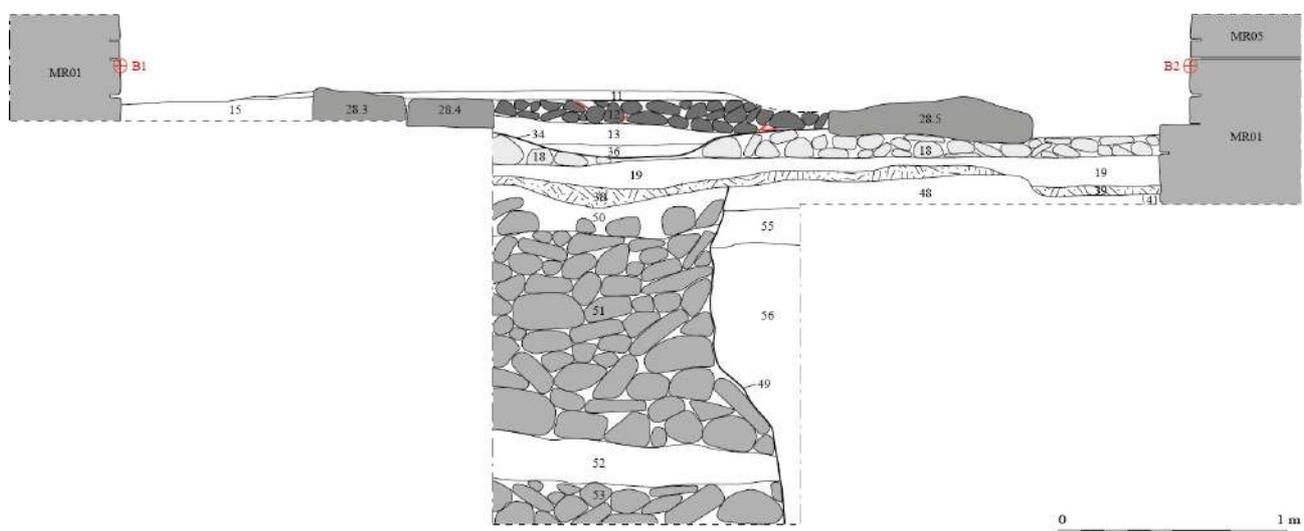


Fig. 64 : Grande coupe nord-sud (B1-B2) de l'abside

II.2.2. Proposition de phasage

Phase 0: Premières sédimentations

Cette phase est documentée par l'épais niveau de sédimentation (remblai ?) composé d'argile et de limon brun clair (US56) observé sur une épaisseur maximale de 1,22 m et son pendant remanié (US55) à la surface d'une épaisseur de 0,17 m qui semblent constituer l'élément essentiel de la terrasse sur laquelle est implantée la chapelle Saint-Vincent.

Phase 1 : Occupations domestique et/ou agricole (IXe-Xe s.)

Cette première phase d'occupation est marquée par la présence de deux murs maçonnés (MR24 et MR25), d'un silo SI26, de deux fosses FS27 et FS28 et de deux trous de poteau TP29 et TP30. Concernant les murs, leur orientation ne semble pas indiquer qu'ils puissent appartenir à un même bâtiment. En revanche, leur mise en œuvre ainsi que leur positionnement stratigraphique les font clairement appartenir à la même phase. Notons également que l'orientation du mur MR24 diverge fortement de celle des murs des phases postérieures. Par conséquent, les murs MR24 et MR25 paraissent plutôt fonctionner respectivement avec des bâtiments situés à l'ouest et au sud du sondage. Dans le sondage, la présence de deux trous de poteau de dimensions similaires témoigne de l'existence d'un petit bâtiment en bois peut être destiné à abriter les fosses FS27 et FS28, dont la fonction reste indéterminée, mais aussi et surtout le silo SI26. Ce dernier qui offre un volume utile assez important d'au moins 2m³ servait au stockage et à la conservation des récoltes (grains, légumineuses, légumes racines...). L'ensemble de ces éléments ainsi que l'absence de sépultures, semblent suggérer une fonction domestique et/ou agricole pour les structures associées à cette phase.

Concernant la datation de cette phase, le mobilier céramique très homogène mais insuffisant permet simplement de confirmer une origine médiévale pour cette phase. En revanche, une datation par carbone 14 effectuée sur des charbons provenant de la couche dépotoir (US52) du comblement du silo donne un *terminus post quem* du Xe siècle (âge calibré : 887-1017 ap. J. C.) pour l'abandon de ce dernier. Cette première phase d'occupation domestique et/ou agricole se situe donc autour des IXe/Xe siècles.

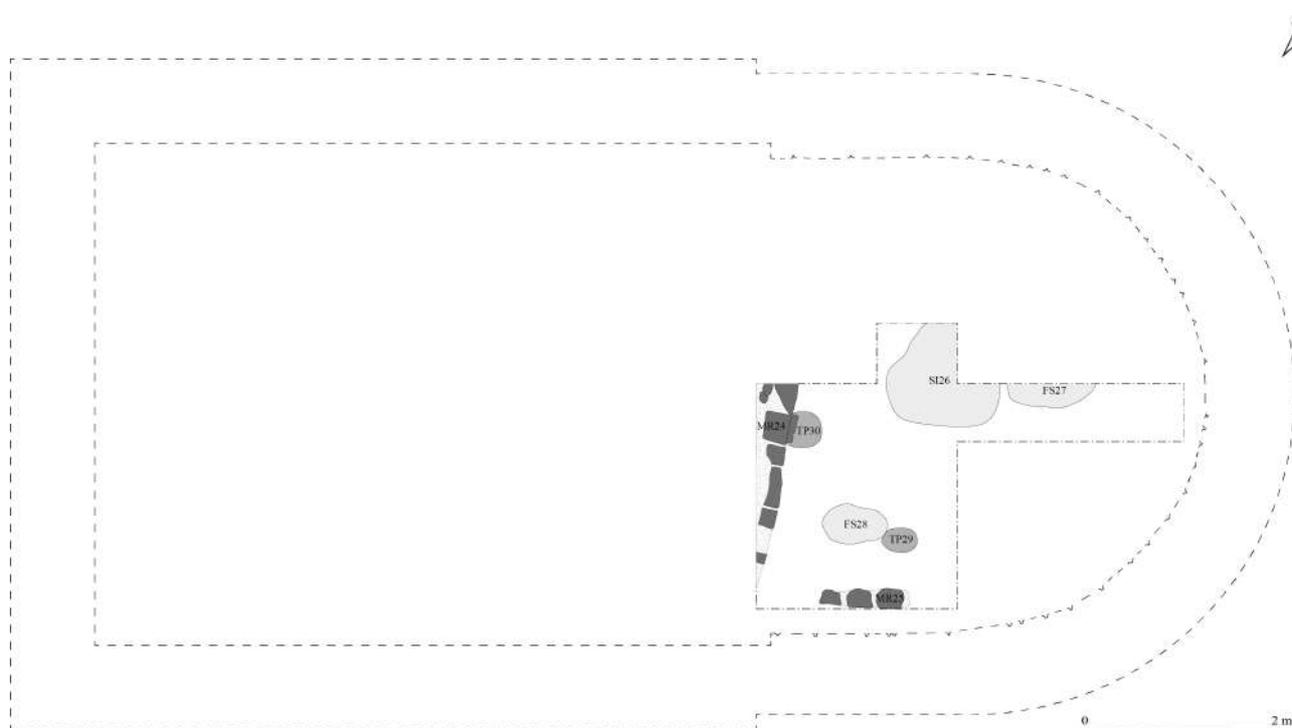


Fig. 65 : Plan des structures de la phase alto-médiévale

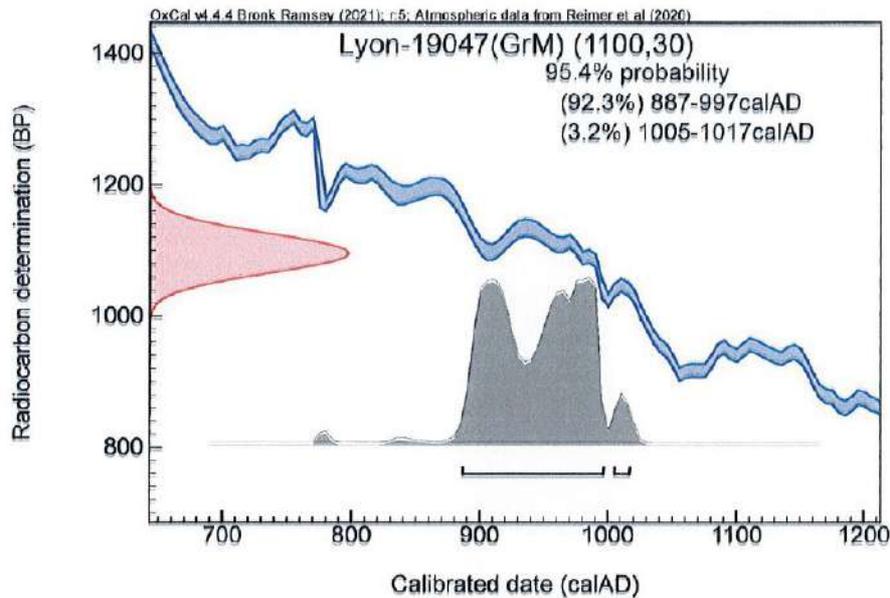


Fig. 66 : Datation C14 des charbons de l'US52

Phase 2 : Construction et utilisation de l'église romane (XIe-XIVe s.)

La deuxième phase se caractérise par la construction de l'église à abside à retrait dédiée à Saint-Vincent. Cet édifice roman possédait dans l'abside un sol en mortier (SL22) et au centre du chœur un autel (ST23) possiblement de type coffre ou table, dont il ne subsiste que l'empreinte au sol (US033), mais dans lequel ont pu être intégrés des éléments en remploi, dont les plaques de marbre ornées. Notons également la présence dans le remblai de nivellement de la phase postérieure, d'un fragment de base de colonne en marbre (SVG-MA-10 et -11) ayant pu appartenir soit à l'autel, soit à l'encadrement de la porte d'entrée d'origine, par ailleurs sans doute située à l'emplacement de la porte actuelle.

Concernant la datation de cette phase, l'installation du sol en mortier SL22 est immédiatement postérieure à l'abandon des structures de la phase antérieure et notamment du silo SI26 puisque qu'à cet endroit plusieurs recharges de sol ont été nécessaires afin de compenser l'affaissement progressif des niveaux de comblement du silo. Par conséquent, en dehors du style architectural qui place généralement ces édifices vers les XIe-XIIe siècles, la construction de l'église Saint-Vincent est vraisemblablement à placer au début du XIe siècle. Pour ce qui est de l'abandon de l'édifice médiéval, les données archéologiques sont minces. Il apparaît cependant que, compte tenu des réfections opérées sur les murs lors la phase suivante, l'édifice se trouvait en ruine au début de l'époque moderne. De plus, le mobilier céramique provenant des remblais liés à ces travaux de réfection ont livré plusieurs fragments d'oules dites « commingeoises » caractéristiques des XIIIe-XIVe siècles. Un premier abandon de l'édifice dans le courant des XIVe-XVe siècles est donc ici à envisager.

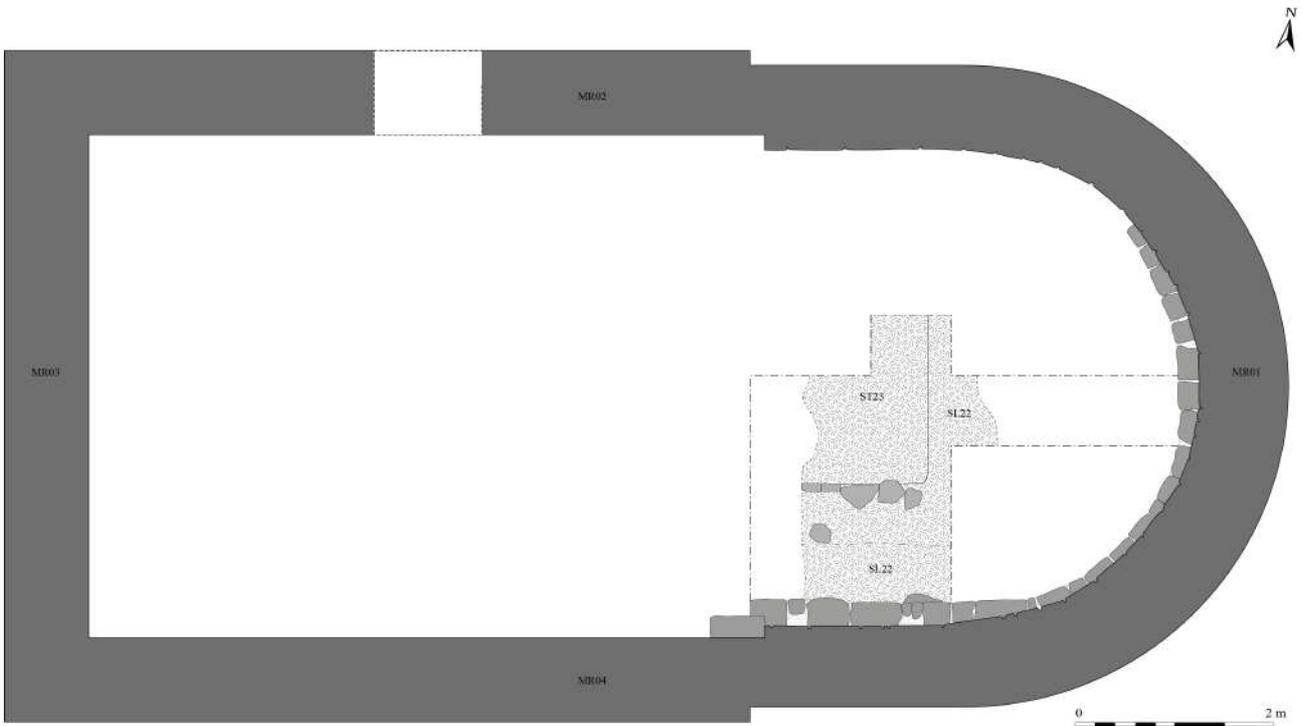


Fig. 67 : Plan des structures de la phase médiévale

Phase 3 : Réfection de l'édifice et utilisation de la chapelle (XVIIe-XVIIIe s.)

La troisième phase se caractérise par la réfection du bâti de l'église médiévale alors en ruines et par le réaménagement du chœur dans le cadre de la réaffectation de l'édifice en chapelle. Les murs font l'objet d'importantes reprises, notamment dans la partie méridionale de l'édifice où seuls les ressauts et quelques assises d'élévation sont conservés. A l'intérieur, au niveau de l'abside, l'autel médiéval (ST23) est détruit et un reliquaire (ST19) composé d'une fosse et d'une couverture maçonnée est installé contre le chevet. La couverture maçonnée est constituée de fragments de marbre en remploi (US45) – sarcophage et plaques ornées – dont certains proviennent peut-être de l'ancien autel médiéval (ST23). Toujours contre le chevet, un autel en pierre (ST16) composé de deux pieds monolithes (US27 et US09) est implanté directement sur le reliquaire. Un remblai de nivellement (US18) vient combler l'abside jusqu'au niveau des ressauts de fondation du mur MR01. C'est depuis cette surface qu'est installé l'aménagement en grandes dalles de pierre (ST15) qui entoure l'autel ST19. Une marche constituée de moellons réguliers provenant de l'édifice roman (ST21) vient alors marquer la séparation entre la nef et le chœur, et les murs intérieurs de l'abside sont recouverts par un épais enduit de chaux décoré d'une ligne rouge.

Concernant la datation de cette phase, les données archéologiques sont ici aussi très minces. Cependant, les fragments de céramique découverts dans le remblai de nivellement US18 et attribuables aux XVIIe-XVIIIe siècles offrent néanmoins un *terminus post quem* pour la réfection de l'édifice. Notons également que l'organisation générale du chœur et la mise en œuvre des différents aménagements liturgiques pour cette phase se rattachent aussi plutôt à l'époque moderne.

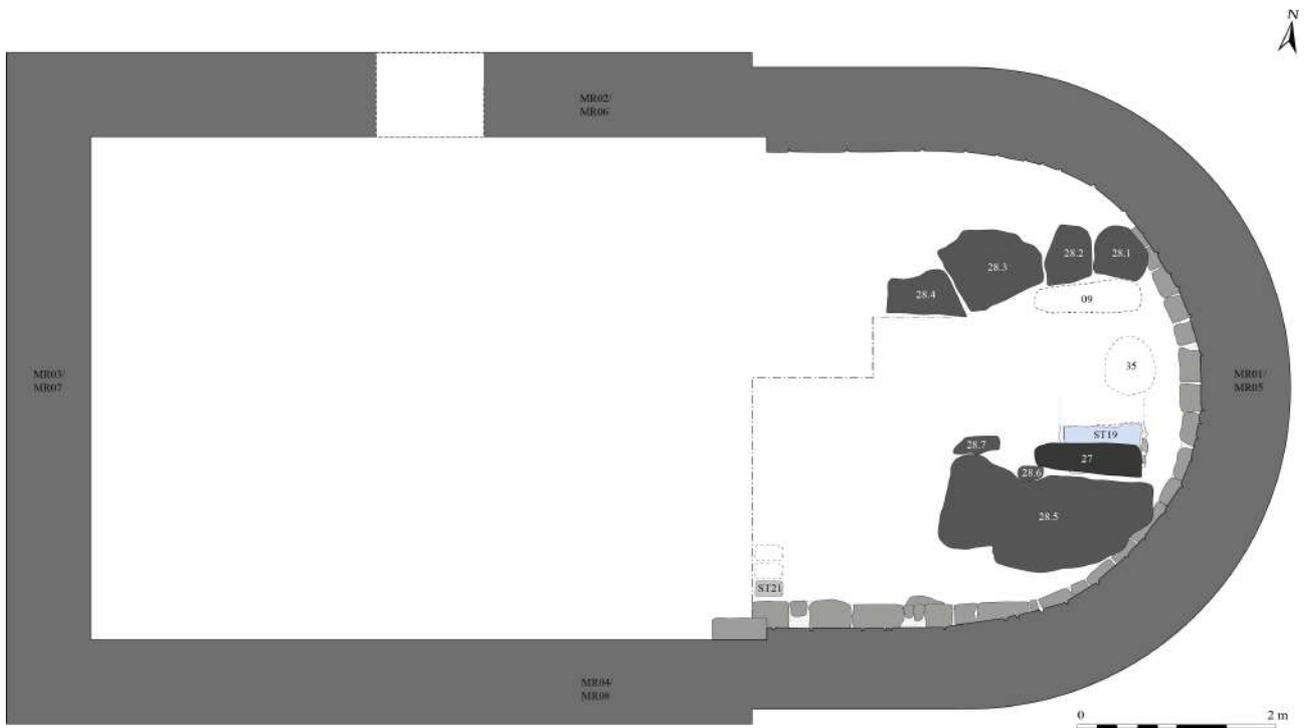


Fig. 68 : Plan des structures de la phase moderne

Phase 4 : Nouvelle réfection de l'édifice et utilisation de la chapelle (XIXe s. ?)

La quatrième phase se caractérise par une nouvelle réfection du bâti avec la construction dans la partie supérieure d'un mur de ceinture (MR14) et par la reprise en sous-œuvre de la porte de l'édifice (PO09), dont le montant droit présente en remploi un fragment de plaque en marbre ornée (SVG-MA-09), et l'installation des fenêtres (FE11 et FE10) dans la partie méridionale de l'édifice respectivement dans les murs MR05 et MR08. Au niveau du chœur, l'autel ST16 est détruit - les pieds descellés (US09) ou brisés (US27) - et une grande fosse de spoliation (FS17) vient percer la partie centrale de l'aménagement en grandes dalles de pierre (ST15) ainsi que la couverture maçonnée du reliquaire (ST19) pour atteindre la fosse où se trouvaient les reliques (US35). La fosse est ensuite comblée (US36, US17 et US17) et l'ensemble de l'abside est remblayé (US13, US12 et US15) jusqu'au niveau des dalles en pierre de l'aménagement ST15. Une nouvelle marche (ST18) composée de blocs et fragments de plaques en marbre ornées est installée pour délimiter le chœur de la nef et un sol composé de chaux et d'argile (SL20) vient ensuite recouvrir la totalité du chœur.

Concernant la datation, en l'absence de mobilier céramique significatif, seuls la chronologie relative et le phénomène de récupération des reliques nous invitent à placer cette phase dans le courant du XIXe siècle.

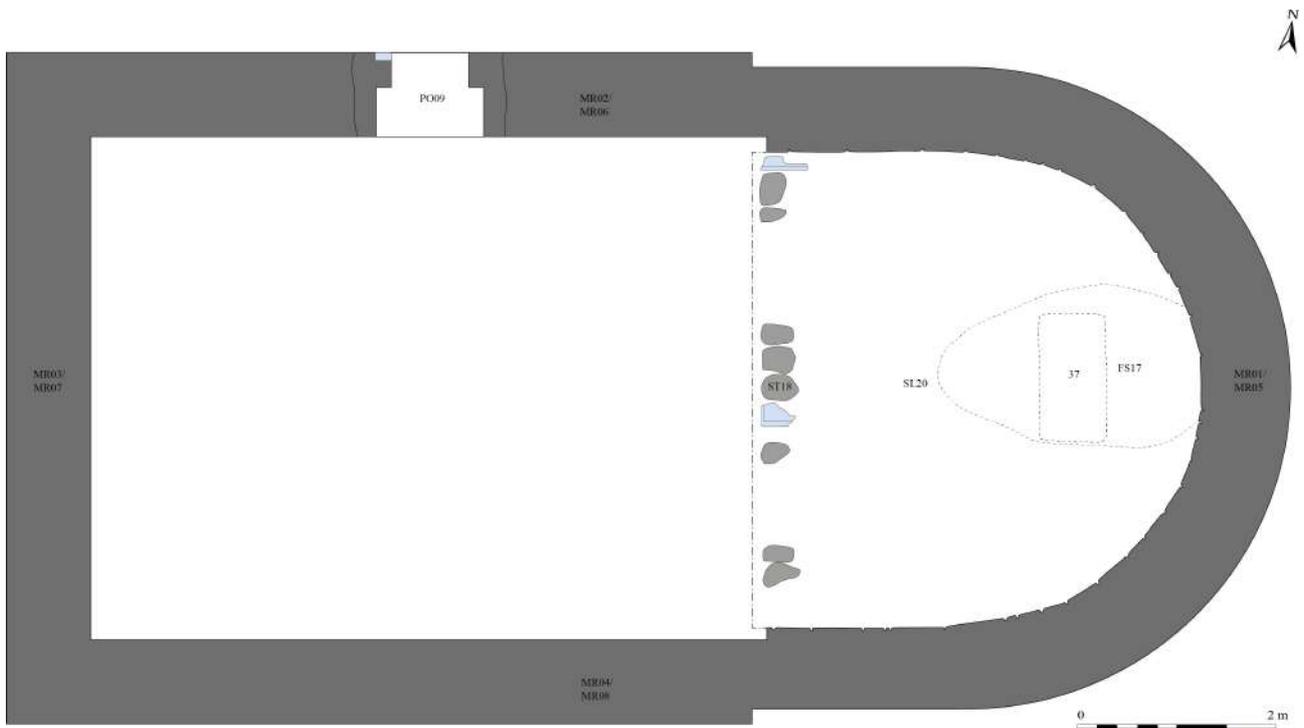


Fig. 69 : Plan des structures de la phase contemporaine

Phase 5 : Réaménagements de la chapelle (XXe s.)

La cinquième et dernière phase se caractérise par l'installation dans la seconde moitié du XXe siècle d'un plancher en bois sur lambourdes (SL13) au niveau de l'abside, puis plus récemment d'une dalle en béton dans la nef (SL12).

II.2.3. Diagramme stratigraphique

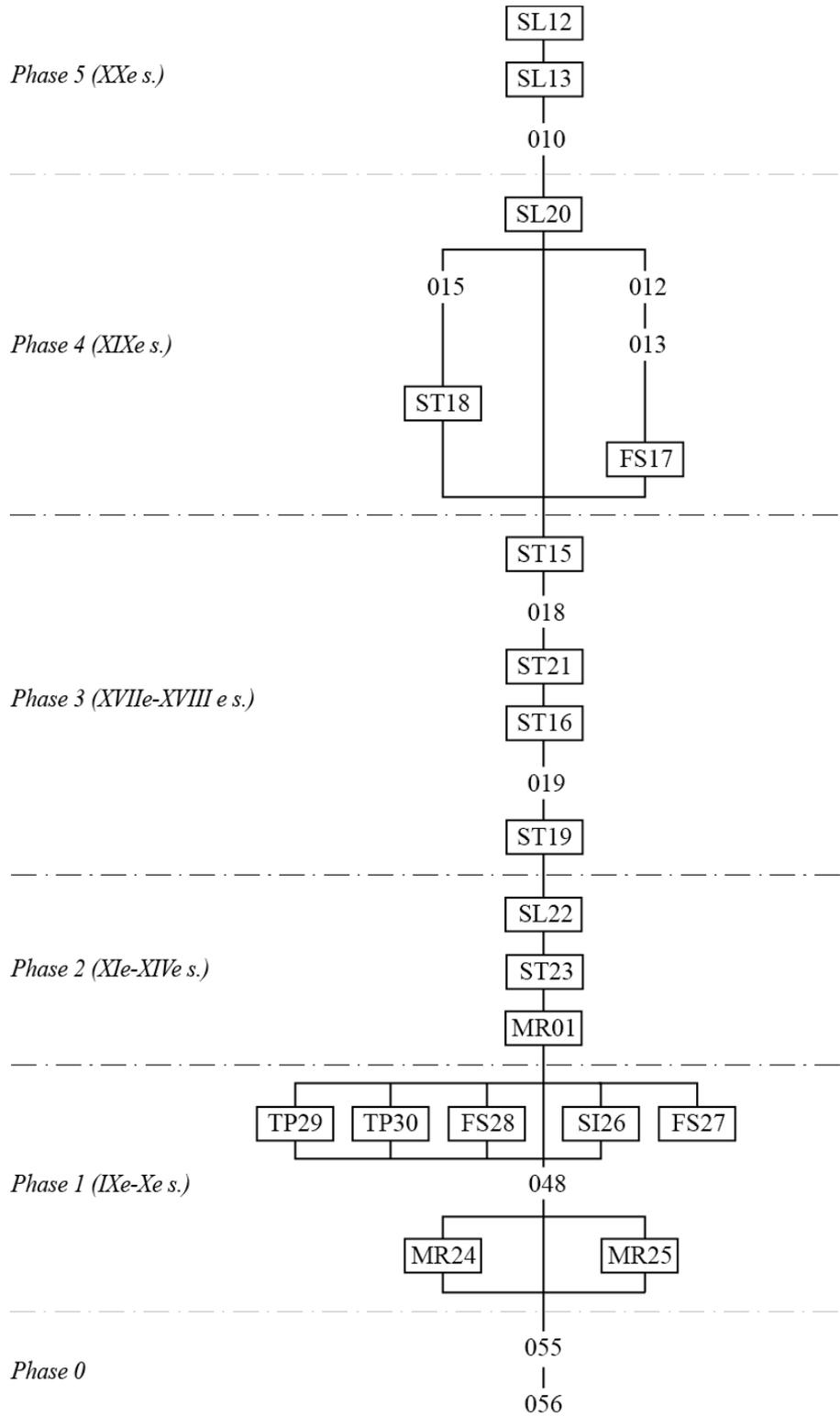


Fig. 70 : Diagramme stratigraphique du sondage 1

II.2.4. Inventaire des Faits et des US

SVG-21 – Sondage 1 – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description sommaire
MR01	1	US002, US003, TR041	Mur oriental de l'édifice médiéval - Abside
SL12	1	US001, US008	Dalle en béton installée dans la nef de l'édifice. D'une épaisseur d'environ 0,10 à 0,15 m, elle repose sur un radier composé de gravats et de tuiles mécaniques d'une épaisseur d'environ 0,20 m.
SL13	1	/	Ancien plancher en bois posé sur des lambourdes, situé dans le chevet de l'édifice. Disparu avant le début de l'intervention archéologique, c'est son arrachement qui a mis au jour les dalles de pierre modernes (ST15)
ST15	1	US028, US44	Aménagement de grandes dalles de pierre qui encadrent l'autel moderne ST16
ST16	1	US009, CR023, US024, US027, US029, US030, US031	Autel moderne
FS17	1	US016, US017, CR034, US036	Fosse de spoliation des reliques
ST18	1	US004, CR005, MR006, MR007	Marche qui sépare la nef du chœur au XIXe siècle
ST19	1	CR025, US026, US032, CR035, US045, US054	Reliquaire
SL20	1	US011, US014	Sol en chaux et en argile de l'édifice du XIXe s.
ST21	1	CR020, US021, US022	Marche qui sépare la nef du chœur à l'époque moderne
SL22	1	US038	Sol en mortier de l'édifice médiéval
ST23	1	US033, US039, US040, US065	Autel médiéval
MR24	1	US047, US057	Mur d'axe Nord-Ouest/Sud-Est à l'extrémité occidentale du sondage
MR25	1	US058	Lambeau de mur d'axe Ouest/Est à l'extrémité méridionale du sondage
SI26	1	CR049, US050, US051, US052, US053	Silo
FS27	1	CR043, US046	Fosse oblongue située à l'Est du silo SI26.
FS28	1	CR059, US060	Fosse oblongue située à l'Est du mur MR24
TP29	1	CR061, US062	Trou de poteau situé à l'Est de la fosse FS28
TP30	1	CR053, US064	Trou de poteau situé contre le mur MR24

SVG-21 – Sondage 1 – Inventaire des US			
US	Sondage	Fait	Description
001	1	SL12	Dalle en béton installée dans la nef de l'édifice. D'une épaisseur d'environ 0,10 à 0,15 m, elle repose sur un radier composé de gravats et de tuiles mécaniques d'une épaisseur d'environ 0,20 m.
002	1	MR01	Élévation du mur oriental à abside de l'édifice médiéval. D'une largeur de 0,80 m, il est conservé sur une hauteur maximale visible de 1,80 m. Il se compose de moellons taillés petits à moyens disposés selon des litages réguliers et homogènes liés par un mortier de chaux blanc assez fin.
003	1	MR01	Ressaut de fondation du mur oriental à abside de l'édifice médiéval. D'une largeur inconnue, il reborde selon les endroits de 0,10 à 0,20 m par rapport à l'élévation et est observé sur une profondeur maximale de 0,60 m
004	1	ST18	Blocs de pierres et fragment de marbre qui composent la marche ST18
005	1	ST18	Creusement destiné à l'installation des éléments qui composent la marche ST18
006	1	ST18	Base maçonnée à l'extrémité nord de la marche ST18
007	1	ST18	Base maçonnée à l'extrémité sud de la marche ST18

008	1	SL12	Radier d'installation de la dalle en béton (US001). Il se compose de gravats et de tuiles mécaniques et mesure environ 0,20 m d'épaisseur.
009	1	ST16	Fantôme du pied septentrional de l'autel moderne
010	1	/	Couche de limon et de fragments de plâtre recouvrant l'ensemble du chevet après l'enlèvement du plancher
011	1	SL20	Lambeau de sol en chaux et argile recouvrant les grandes dalles en pierre (ST15) et le remblai de nivellement (US012)
012	1	/	Remblai de nivellement composé de pierres et quelques tuiles associées à une matrice de limon sableux et de mortier désagrégé.
013	1	/	Remblai de nivellement composé d'un sédiment limono-sableux
014	1	SL20	Lambeau de sol en chaux situé sur le remblai US15
015	1	/	Remblai de nivellement de l'abside (hors ST15), sur US18
016	1	FS17	Comblement supérieur de la fosse de spoliation des reliques
017	1	FS17	Comblement intermédiaire de la fosse de spoliation des reliques
018	1	/	Remblai de nivellement de l'abside sous les grandes dalles en pierre (US028)
019	1	/	Niveau de chantier situé sur le sol en mortier de l'édifice médiéval
020	1	ST21	Creusement de l'installation de la marche qui sépare la nef du chœur à l'époque moderne
021	1	ST21	Bloc qui compose la marche qui sépare la nef du chœur à l'époque moderne
022	1	ST21	Comblement de la tranchée d'installation de la marche qui sépare la nef du chœur à l'époque moderne
023	1	ST16	Creusement de la tranchée d'installation du pied méridional (US027) de l'autel moderne
024	1	ST16	Comblement de la tranchée d'installation du pied méridional (US027) de l'autel moderne
025	1	ST19	Creusement de la tranchée d'installation du reliquaire moderne
026	1	ST19	Comblement de la tranchée d'installation du reliquaire moderne
027	1	ST16	Pied méridional de l'autel moderne
028	1	ST15	Grandes dalles en pierre qui encadrent l'autel moderne
029	1	ST16	Lit d'installation du pied méridional (US027) de l'autel moderne
030	1	ST16	Blocage constitué de mortier associé à des lentilles de limon et quelques pierres à la base du pied méridional (US027) de l'autel moderne
031	1	ST16	Équivalent à US024
032	1	ST19	Chape de scellement des éléments en marbre qui composent la dalle de couverture du reliquaire moderne ST19
033	1	ST23	Empreinte de l'autel médiéval dans le sol en mortier (US038)
034	1	FS17	Creusement de la fausse de spoliation des reliques
035	1	ST19	Fantôme du creusement de la fosse d'installation des reliques modernes
036	1	FS17	Comblement inférieur de la fosse de spoliation des reliques
037	1	/	Grande dalle en pierre déplacée lors de la spoliation des reliques au XIXe s. et détruite lors de l'enlèvement du plancher en bois précédant l'opération archéologique. Empreinte dans le sol encore visible.
038	1	SL22	Sol en mortier de l'édifice médiéval
039	1	ST23	Lit d'installation en mortier sous l'autel médiéval
040	1	ST23	Margelle en pierre contre l'autel médiéval
041	1	MR01	Tranchée étroite de fondation du mur oriental à abside de l'édifice médiéval. D'une largeur de 0,03 à 0,05 m, elle est creusée depuis le niveau d'argile compact US048.
042	1	/	Probable fragment du pied septentrional de l'autel moderne cassé, puis déplacé lors de la spoliation des reliques
043	1	FS27	Creusement de la fosse FS27
044	1	ST15	Jointoiement en terre et chaux entre la dalle 28.5 et le pied sud (U027) de l'autel moderne
045	1	ST19	Fragments de marbre en remploi dans la couverture maçonnée du reliquaire moderne ST19
046	1	FS27	Comblement de la fosse FS27
047	1	MR24	Élévation du mur
048	1	/	Niveau d'argile très compact sous les sols en mortier (SL22)
049	1	SI26	Creusement du silo

050	1	SI26	Espace vide en haut du silo
051	1	SI26	Comblement supérieur du silo
052	1	SI26	Comblement intermédiaire du silo
053	1	SI26	Comblement inférieur du silo
054	1	ST19	Joint en mortier entre deux éléments en marbre qui composent la dalle de couverture du reliquaire moderne
055	1	/	Niveau d'argile et de limon remanié sous US48
056	1	/	Niveau d'argile et de limon
057	1	MR24	Ressaut de fondation du mur MR024
058	1	MR25	Lambeau de mur d'axe Ouest/Est à l'extrémité méridionale du sondage
059	1	FS28	Creusement de la fosse FS28
060	1	FS28	Comblement de la fosse FS28
061	1	TP29	Creusement du trou de poteau TP29
062	1	TP29	Comblement du trou de poteau TP29
063	1	TP30	Creusement du trou de poteau TP30
064	1	TP30	Comblement du trou de poteau TP30
065	1	ST23	Banquette en argile sous la margelle US40

II.2.5. Inventaire du mobilier

SVG-21 – Sondage 1 – Inventaire du mobilier									
US	Famille	Type	Éléments rep.	NR	NMI	bord	fond	anse	Datation
010	CT-MOD	Glaçure	Glaçure int.	1	1				XVIIIe s. - début XXe s.
	Verre	Transp.	Vitre	5	1				/
011	CNT-MED	Commune	Réductrice	2	1	1			Médiéval
012	Verre	/	Vert foncé	1	1				Moderne
	CNT-MED	Commune	Réductrice	2	1				Médiéval
016	Marbre	Blanc	Sarcophage	2	1				Alto-médiéval
	CT-MOD	Glaçure	Glaçure int.	1	1				Moderne
017	CT-MOD	Commune	Oxydante	1	1				Moderne
	CNT-MED	Commune	Réductrice	1	1				Médiéval
018	Marbre	Blanc	Plaque ornée	1	1				IXe-Xe s.
	Marbre	Blanc	/	13	1				/
019	Enduits	Peints	Ligne rouge	8	1				Moderne ?
	CT-MOD	Glaçure	Glaçure sur engobe int.	1	1				Moderne
022	CT-MOD	Commune	Oxydante	1	1				Moderne
	CNT-MED	Commune	Oxydante – Polissage en bande	1	1				IXe s. -XIIIe s.
038	CNT-MED	Commune	Réductrice	16	2	1		1	Médiéval
	Marbre	Blanc	/	2	1				/
040	CT-MOD	Commune	Oxydante	2	1				Moderne
	CNT-MED	Commune	Réductrice	15	4	4	2	1	XIIIe-XIVe s.
051	Os	Faune	/	5	2				/
	CNT-MED	Commune	Réductrice	3	1				Médiéval
052	Marbre	Blanc	/	2	1				/
	Os	Humain	Crâne	2	1				/
055	CNT-MED	Commune	Réductrice	2	1				Médiéval
058	CNT-MED	Commune	Oxydante	1	1				Médiéval
060	CNT-MED	Commune	Oxydante	1	1				Médiéval
065	CNT-MED	Commune	Réductrice	2	1				Médiéval
	Os	Humain	Crâne	1	1				/
065	CNT-MED	Commune	Réductrice	9	1				Médiéval

	Os	Faune	/	3	1				/
060	TCA	Tegula ?	Oxydante	1	1				/
Total céram :	////////////////	////////////////	////////////////	62	22	6	2	2	////////////////

II.3. CATALOGUE DU MOBILIER

II.3.1. Le mobilier céramique

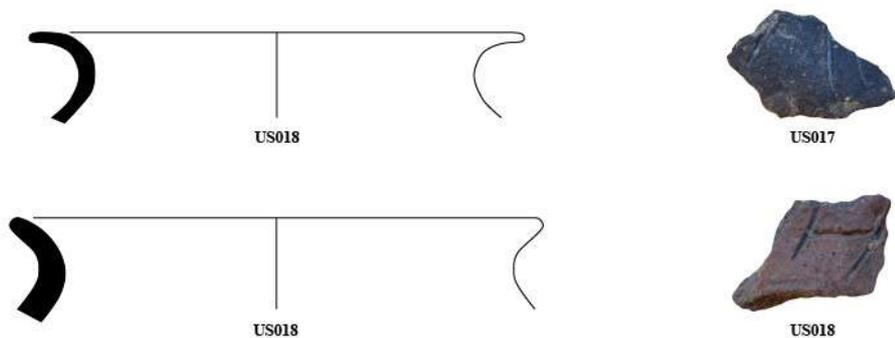
Le mobilier céramique mis au jour lors de l'opération de sondage dans le chœur de la chapelle Saint-Vincent de Gège à Sauveterre-de-Comminges est relativement modeste. Il se compose de 62 fragments (NR) pour un nombre minimum de 22 individus (NMI) issus majoritairement des remblais et des comblements de la phase moderne. Sur les 62 fragments récoltés, 55 sont attribuables à la période médiévale, 6 à la période moderne et 1 à la période contemporaine.

Pour la période moderne, le lot se compose de céramiques communes oxydantes assez émoussées qui présentent de légères traces de glaçures intérieures. En l'absence de forme et compte-tenu de leur état de conservation, ces céramiques se rattachent dans l'ensemble à un horizon assez large compris entre le XVI^e siècle et le milieu du XVIII^e siècle.

Pour la période médiévale, les céramiques se répartissent en deux groupes techniques. Les communes à cuisson réductrice (52 fragments – 94%) et les communes à cuisson oxydante (3 fragments – 6%). Le lot présente malheureusement peu de formes ou d'éléments remarquables. Il compte 2 fragments d'anse avec des décors d'incision, 1 fragment de panse avec un décor de polissage en bandes verticales et 6 bords de pot, dont 4 à lèvre oblique caractéristiques des productions dites « commingeoises » des XIII^e-XIV^e siècles¹.

¹ GÉRAUD (M.), *La céramique médiévale dite « Commingeaise », pour une redéfinition d'un ensemble chronoculturel du sud de la France*, Thèse sous la direction de F. Hautefeuille et F. Téreygeol, Université Toulouse Jean Jaurès (en cours)

Céramique Commune Réductrice



*Céramique Commune Commingeoise
XIIIe-XIVe s.*

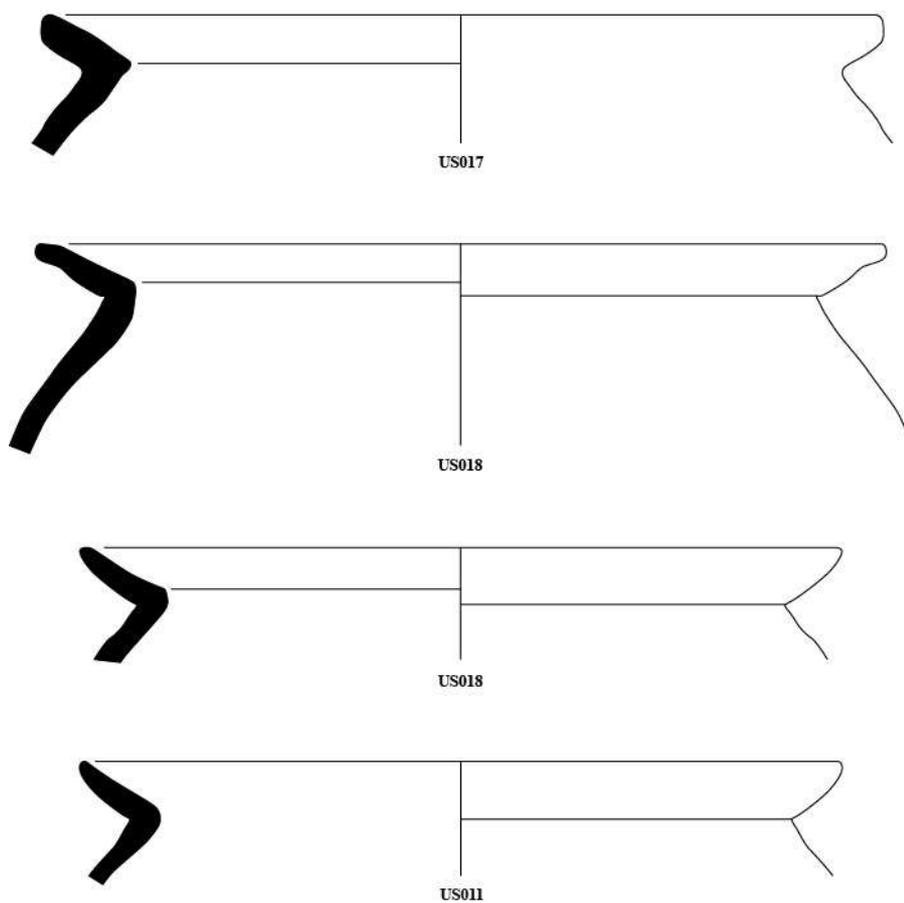


Fig. 71 : Les céramiques médiévales de la chapelle Saint-Vincent de Gège (Dessin et DAO : C. Venco)

II.3.2. Les fragments de sarcophage en marbre

Marine LEMOINE (École Pratique des Hautes Études)

FRAGMENT 01 :

Matériaux / Dimensions : Marbre blanc, haut. : 40cm ; long. : 78cm ; larg. : 9cm.

Datation proposée : V-VII^e siècle ap. J.-C.

Description : Fragment de paroi de cuve dont on conserve la face externe lisse et la face interne portant des traces de pic. Une partie du retour perpendiculaire est conservé et nous permet de proposer une typologie de cuve évasée pour ce fragment, tout comme l'arrachement du fond de cuve laisse penser que ce dernier était relativement épais. Le rebord est marqué de traces de gradine.

Note : Très bon état, retrouvé en contexte de remploi pris dans une maçonnerie (US45)

FRAGMENT 02 :

Matériaux / Dimensions : Marbre blanc, haut. : 9cm ; long. : 21cm ; larg. : 5cm.

Datation proposée : /

Description : Fragment de paroi de cuve ?

Note : Retrouvé dans un remblai (US12)

FRAGMENT 03 :

Matériaux / Dimensions : Marbre blanc, haut. : 7cm ; long. : 13,5cm ; larg. : 10,5cm.

Datation proposée : /

Description : Fragment de paroi de cuve ?

Note : Retrouvé dans un remblai (US12)



SVG-MA-01



SVG-MA-02



SVG-MA-03



Fig. 72 : Saint-Vincent de Gège - Fragments de sarcophages (Cliché : C. Venco)

II.3.3. Les fragments de plaques de marbre ornées

Thomas CREISSEN (Directeur Éveha International / MCF Histoire de l'Art du Moyen Âge, Université François Rabelais Tours / Chercheur associé LAT UMR 7234 CITERES ORIENT & MEDITERRANÉE UMR 8167)

Toutes les plaques sont en marbre de Saint-Béat ²

FRAGMENT 04 :

Il mesure 71,5 cm de haut, 56 de large et 6,4/6,5 d'épaisseur.

Il s'agit d'une plaque fragmentaire. Seules les bordures supérieures et inférieures sont conservées. Il s'agit de bandeaux aplatis qui mesurent entre 4,5 et 5cm de haut. La plaque a été sciée sur l'un des côtés, elle est brisée de l'autre. Aucune des bordures latérales n'est conservée.

Il est impossible de distinguer le côté haut du côté bas pour la partie décorative. Sur celle-ci se déploie un rinceau de vigne déployée sur deux niveaux. Les pampres sont à deux brins et des agrafes sont présentes aux endroits où les pampres se divisent en deux ensembles distincts. Certains se terminent par des vrilles ou volutes très stylisées. Six grappes de raisin, très stylisées, occupent les différents enroulements ou médaillons dessinés par le rinceau. Le nombre de grains varie d'une grappe à l'autre.

La sculpture, réalisée au ciseau (?), est en assez faible relief. La taille est plutôt anguleuse et la qualité d'exécution médiocre.

La plaque est assez érodée en surface. Quelques épaufrures s'observent en surface, en particulier pour les bordures. Des traces de mortier s'observent en périphérie : elles sont probablement liées à la fixation de la plaque.

Au revers, le côté scié accueille un chanfrein irrégulier. De nombreuses traces de pic, irrégulières et courant dans des sens opposés, s'observent sur l'essentiel de la surface.

FRAGMENT 05 :

Il mesure 40 cm de haut, 38 de large et environ 6,5 cm d'épaisseur.

Il s'agit d'une plaque fragmentaire. Seule une bordure est conservée, tous les autres côtés sont brisés. La bordure est un bandeau aplani qui mesure de 4,5 à 5 cm de large.

Le motif est identique à celui observé sur le fragment 04 : un décor de pampres à deux brins, abritant des grappes dans les enroulements. Seule une grappe, comportant de très nombreux grains, est conservée. Une partie d'une autre s'observe.

Le type de sculpture présente exactement les mêmes caractéristiques techniques que pour la plaque précédente.

Sur la bordure, un peu de mortier est encore accroché. Au revers, la plaque est également dégrossie au pic. Le côté qui abrite la bordure est chanfreiné sur cette face de derrière.

² Information orale C. Venco

FRAGMENT 06 (non nettoyé) :

Il mesure 47 cm de haut, 19 de large et 5 d'épaisseur.

Ce fragment est jointif avec le fragment 07.

Le fragment conservé correspond à un angle : deux bordures à angle droit sont conservées. Celle de la partie haute mesure 4 cm de large ; celle du côté 1,5. Toutes deux sont des bandeaux aplanis.

La partie ornée déploie le même registre que celui des précédents éléments : rinceau, vrilles stylisées et grappes dont seul un exemplaire et l'amorce d'un grain de raisin sont conservés ici.

La taille présente là-encore les mêmes caractéristiques techniques.

La surface est en partie recouvert d'un badigeon de chaux.

Au revers, des traces de pics sont visibles. Elles ne suivent pas la trame observée pour les exemplaires précédents. Aucun chanfrein n'y est présent.

FRAGMENT 07 (non nettoyé) :

Il mesure 32 cm de haut x 25,5 de large et 5 d'épaisseur.

Ce fragment est jointif avec le fragment 06.

Sur le fragment conservé, la bordure supérieure est présente. Il s'agit d'un bandeau aplani large de 4,5 cm environ.

Le décor consiste en une grappe, un rinceau et une volute/vrille longeant le bord supérieur.

Le relief est peu prononcé, la taille anguleuse.

La partie décorée est en partie recouverte d'un badigeon blanc.

Au revers, des traces de pics sont visibles. Aucun chanfrein n'y est présent.

FRAGMENT 08 (non nettoyé) :

Il mesure 13 cm de haut pour 9,5 de large et 6 cm d'épaisseur.

La partie la mieux conservée est la bordure constituée d'un bandeau aplani de 4,5 cm de large. Des parties de rinceau et volute sont également présentes. La surface décorée est recouverte d'un badigeon.

Des traces de pics s'observent au revers. Aucun chanfrein n'y est présent.

En plus de ces fragments de plaques, plusieurs éclats non étudiés ici ont été retrouvés à l'occasion des dernières fouilles archéologiques. Aucun ne recolle directement avec les éléments décrits.

PREMIÈRES CONCLUSIONS :

Un premier examen de cet ensemble invite à distinguer deux plaques au sein du lot, chacune ayant été remployée par la suite.

A la première appartiennent les fragments 04 et 05, et, vraisemblablement, 08.

A la seconde, moins épaisse, les fragments 06 et 07, qui sont jointifs.

La première, la mieux conservée, mesure 71,5 cm de haut et faisait au moins 90 cm de large (précisons

que le sens de lecture n'est pas réellement établi). La seconde est trop incomplète pour déterminer si elle aussi était plus large que haute. Le décor comme le style indique clairement que nous avons affaire à un ensemble homogène, malgré quelques petites différences entre les deux ensembles : moindre épaisseur pour la seconde plaque ; différence au niveau des traces de pics observables au revers ; pour la seconde plaque, la grappe conservée contient moins de grains de raisin que celles de la première.

Du point de vue du style, les plaques se caractérisent, outre par le faible relief et le caractère relativement anguleux de la taille, par une relative médiocrité de l'exécution. Les proportions varient fortement d'un détail à l'autre, les grappes se distinguent par leur hétérogénéité, et les médaillons formés par les rinceaux sont eux aussi très irréguliers. Il faut enfin relever le traitement assez schématique des vrilles ou volutes.

Ces plaques appartiennent probablement à la période carolingienne dans un sens large, c'est-à-dire entre le 8^e et le 10^e s. Si les entrelacs sont le motif de prédilection pour les éléments de mobilier liturgique de cette période, les motifs végétaux n'en ont pas disparu pour autant³.

Ce type de plaque appartient à deux catégories principales, des éléments d'autel (autel coffre ou *antependium*) ou bien encore des chancels. En l'état, la première hypothèse semble pouvoir être écartée : la présence d'au moins deux plaques ne plaide pas pour l'hypothèse d'un devant d'autel et les autel-coffres ne sont pas réellement attestés à cette époque pour cette région⁴.

Il s'agirait donc d'un dispositif de chancel, autrement dit d'une barrière ou clôture destinée à protéger une zone importante de l'église. Cette zone est le plus souvent dans le sanctuaire, aménagé à la corde du chœur ou débordant dans la nef : on parle alors de clôture de chœur. Mais les chancels sont également utilisés pour protéger des tombeaux privilégiés⁵.

En l'état, aucune information n'étant connue quant à l'emplacement originel de ces plaques, il est difficile de trancher. Les plaques étaient vraisemblablement associées à des piliers agrémentés de mortaises et de tenons. Ces derniers sont fichés dans le sol, tandis que les mortaises sont destinées à assujettir les plaques qui s'y encastreront en partie.

En dehors des piliers, il est très probable que d'autres plaques complétaient cet ensemble.

Par la suite, les plaques ont manifestement connu des destinées séparées. La première a été sciée avant que des chanfreins ne soient taillés au revers, pour une fonction qui n'est pas connue.

3 J. Crochat, *Le mobilier liturgique dans les diocèses médiévaux de Grenoble, Lyon et Vienne IV^{ème} - XI^{ème}*, Sous la direction d'Anne Bau et sous la tutelle d'A. Flammin, mémoire de Master inédit soutenu en 2015, p. 113-115 ; pour illustrer le propos, on peut se référer à certains exemples conservés dans le musée des Beaux-Arts de Vienne : J. Corchat et A. Flammin, « Les barrières de chœur carolingiennes de Lyon et de Vienne », in *Le chancel de Saint-Pierre-aux-Nonnains. Actes du colloque*, Milano, 2021, fig. 5.

4 Y. Narasawa, *Les autels chrétiens du sud de la Gaule (V^e-XII^e siècles)*, Brepols, 2015, Bibliothèque de l'Antiquité Tardive, 27 ; pour une présentation très synthétique : Th. Creissen, « L'aménagement du sanctuaire dans les églises de France avant l'an Mil », in *Hortus Artium Medievalium*, 15, 2009, p. 87-104 ou bien encore : A.-B. Mérel-Brandeburg, « Le sanctuaire en Gaule (IV^e-VIII^e s.) », in *Hortus Artium Medievalium*, 15 (2009), p. 77-86.

5 Th. Creissen, *op. cit.* ; pour un exemple prestigieux, bien que plus ancien : M. Moliner, « *La basilique funéraire de la rue Malaval à Marseille (Bouches-du-Rhône)* », in *Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Première partie : réseau des cités, monde urbain et monde des morts*, *Galia*, 2006 (63), p. 131-136.

Quant à la seconde, elle est recouverte d'un badigeon blanc dont la présence amène à se demander si cet élément n'était pas dans un premier temps employé dans une maçonnerie, face visible, avant d'être brisé et finalement employé dans un emmarchement attribué à la période contemporaine.



Fig. 73 : Saint-Vincent de Gège – Fragment de plaque en marbre ornée (SVG-MA-04)
(© K. Schenck-David. Musée archéologique départemental)



Fig. 74 : Saint-Vincent de Gège – Fragment de plaque en marbre ornée (SVG-MA-05)
(© K. Schenck-David. Musée archéologique départemental)



SVG-MA-06

SVG-MA-07



SVG-MA-08

Fig. 75 : Saint-Vincent de Gège - Fragments de plaques en marbre ornées (Cliché : C. Venco)



Fig. 76 : Saint-Vincent de Gège - Fragment de plaque en marbre ornée en remploi dans l'encadrement de la porte d'entrée de la chapelle (Cliché : C. Venco)

II.3.4. Les fragments de colonnes en marbre

FRAGMENT 10 :

Matériaux / Dimensions : Marbre blanc, diam. : 19cm ; haut. : 13cm.

Datation proposée : /

Description : Base de colonne

Note : Retrouvé dans un remblai (US018) - Recolle avec SVG-MA-11

FRAGMENT 11 :

Matériaux / Dimensions : Marbre blanc, diam. : 19cm ; haut. : 12cm.

Datation proposée : /

Description : Base de colonne

Note : Retrouvé dans un remblai (US18) – Recolle avec SVG-MA-10



Fig. 77 : Saint-Vincent de Gège - Fragments de colonne (Cliché : C. Venco)

III. Synthèses et perspectives

III.1. LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES A L'ÉGLISE ROMANE

Les données relatives à l'origine du village de Gège sont extrêmement minces. En dehors de la découverte lors de travaux dans le chœur de la chapelle Saint-Vincent d'une colonne (antique?), aujourd'hui placée devant l'édifice, et dont la provenance et la datation restent problématiques (Beyrie, Sablayrolles 2006 : 434), aucune occupation antérieure au Moyen Âge n'est attestée à l'emplacement du village actuel. L'opération de sondage menée dans le chœur de la chapelle Saint-Vincent permet cependant d'apporter quelques éléments nouveaux sur cette question. En effet, le sondage 1 a révélé la présence de bâtiments

maçonnés et de structures à vocation agricole qui témoignent de la présence d'un habitat dès les IXe-Xe siècles. Cet habitat fonctionnait très vraisemblablement avec une église primitive associée à un cimetière à proximité immédiate du site. Cette hypothèse est d'ailleurs renforcée par la découverte de fragments de crânes humains dans le comblement du silo. C'est de cette première église que pourraient provenir les plaques en marbres ornées carolingiennes qui servaient alors de barrière de chancel. Dans cette hypothèse, le fragment de cuve de sarcophage découvert en remploi et daté des Ve-VIIe siècles pourrait éventuellement provenir d'une nécropole associée à l'église primitive ou à un bâtiment plus ancien. S'il n'est toutefois pas à exclure que les plaques en marbre ornées et les fragments de sarcophage aient pu être transportés depuis un autre site pour être réemployés dans les aménagements liturgiques de l'église Saint-Vincent, la présence d'un habitat antérieur à l'édifice roman fait selon nous plutôt pencher la balance pour une récupération *in situ* des matériaux. Aux alentours de l'An Mil, ce premier édifice fut abandonné et/ou détruit et une nouvelle église fut construite sur un emplacement mis à disposition par la communauté.

III.2. SAINT-VINCENT DE GÈGE. ÉGLISE PAROISSIALE (XIe-XVe s.), PUIS CHAPELLE (XVIIe-XXe s.)

La construction de cette nouvelle église à nef unique et chevet à abside à retrait se situe sans doute au début du XIe siècle. Cet édifice de type roman possédait alors au milieu du chœur un autel sans doute entièrement en marbre, composé d'une table d'autel supportée par quatre ou cinq pieds (autel-table) et éventuellement fermé par des plaques de marbre (autel-coffre), dont seuls l'empreinte au sol et un fragment de base de colonne sont conservés. L'édifice était certainement associé à un cimetière qui dut se développer dès le XIe siècle et perdurer au moins jusqu'à la fin du Moyen Âge. Notons que la présence de sépultures au nord et à l'ouest de l'édifice a été signalée ces dernières décennies lors de l'installation de divers réseaux.

Concernant le statut de cet édifice, tout porte à croire que l'église Saint-Vincent ait disposé du statut paroissial dès l'origine mais les textes qui permettraient de confirmer cette hypothèse font malheureusement défaut avant la fin du Moyen Âge. En revanche, l'église de Gège apparaît bien comme une paroisse autonome dans le Pouillé de 1384-1388 (Corraze 1936-1937 ; Perin et Font-Réaulx 1972), document qui recense les bénéfices des églises en vue du prélèvement de la décime - une taxe d'origine pontificale sur les temporels ecclésiastiques destinée initialement à financer la Croisade. Gège est alors une paroisse distincte de celle de Sauveterre-de-Comminges, qui regroupe quant à elle déjà plusieurs villages et hameaux, mais est associée à celle d'Aruse située à environ 5 km au Nord sur la commune actuelle de Cier-de-Rivière :

De Agegia et de Arusa

Dominus Bertrandus de Aquali, rector ; Garcias de Furno, operarius de Agegia, jurati, dixerunt quod rector recipit pirmicias bladorum et vinorum duumtaxat ; valent cum evangeliis mediam salmatam omnium bladorum et de vino unum pergarium ; carnalagia, unum florenum. Fabrica nichil percipit ; manuale quasi nichil, quia non sunt nisi tres parochiani in loco de Agegia, et in loco de Arusia nullus moratur.

Taxatur ad unam libr.

Selon les déclarants, à cette époque plus personne ne demeure à Aruse, et Gège ne compte même pas trois paroissiens. S'il ne faut sans doute pas opter pour une lecture littérale du texte, ce dernier témoigne cependant des grandes difficultés que connaissent alors ces communautés qui pour Aruse aboutiront à l'abandon du village à la fin du Moyen Âge. Dans le cas de Gège, si le village parvient à se maintenir, ces difficultés se traduisirent par la perte du statut de paroisse au profit de Sauveterre-de-Comminges sans doute vers la toute fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle. Ce changement de statut entraîna un abandon de l'église Saint-Vincent et, faute de moyen, sa détérioration progressive au point de se retrouver en ruines au début de l'époque moderne.

Dans le courant de l'époque moderne, l'édifice est ensuite restauré pour servir à présent de chapelle. Les murs font l'objet d'importantes reprises, notamment dans la partie méridionale de l'édifice, où seules quelques assises d'élévation du bâti médiéval sont conservées. A l'intérieur de l'édifice, au niveau du chœur, l'autel médiéval est détruit et remplacé contre le chevet par un reliquaire constitué d'une fosse scellée par une couverture maçonnée et un autel en pierre composé de deux pieds monolithes. Plusieurs fragments de marbre - sarcophage et plaques ornées - sont utilisés en emploi dans la couverture maçonnée du reliquaire. Le mobilier céramique récolté lors de l'opération de sondage semble placer cette restauration au XVIIe siècle ou au début du XVIIIe siècle mais sans plus de précision. En revanche, les recherches en cours sur le site voisin de Notre-Dame de Brissan à Antichan-de-Frontignes (Venco 2021) ont permis de dater la restauration de l'édifice médiéval et sa réaffectation en chapelle de la première moitié du XVIIe siècle. Notons cependant que contrairement à cette dernière ou à la chapelle Notre-Dame d'Espouts à Chaum, la réhabilitation de l'édifice à l'époque moderne ne s'est pas accompagnée de la perte de la dédicace initiale au profit de la Vierge. Dans le cas de Gège, le maintien de l'habitat à la fin du Moyen Âge explique sans doute en partie ce phénomène.

Le hameau de Gège est ensuite représenté sans chapelle vers le milieu du XVIIIe siècle sur la carte de Cassini alors que les chapelles de Boucou, Gesset et Bagen, celle en ruines du château et l'église du Barry y figurent. Cela témoigne-t-il d'un nouvel abandon de l'édifice dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle comme ce fut le cas pour la chapelle Notre-Dame de Brissan ? Il est permis d'en douter puisque selon *l'État des paroisses du diocèse de Comminges en 1786*, la cure de Sauveterre-de-Comminges possède une église matricielle au Barry (vicaire), une église annexe à Lo (vicaire) et des chapelles sans vicaire dans les villages de Garnères, Bruncan, Bagen, Lézan, Gège, Gesset, Boucou, Ilhan et Reston (Sarramon 1968 : 31-32). D'après la déclaration du curé Dupleich du 22 avril 1786 :

« Il est une petite rente attachée à la cure qui donne au curé le droit de percevoir le quart de la dime d'un des quartiers du village de Gège, dépendant de Sauveterre, et le huitième d'un autre quartier du même village : ce qui produit au curé environ 50 livres à la charge pour lui de se rendre tous les ans à la Saint-Vincens à Gège dans leur chapelle pour y chanter la messe et les vêpres. » (Saramon 1968 : 42)



Fig. 78 : Détail de la carte de Cassini (milieu XVIIIe siècle)

La chapelle Saint-Vincent de Gège connaîtra enfin une nouvelle phase de restauration probablement dans le courant du XIXe siècle qui s'accompagnera de la reprise en sous-œuvre de la porte d'entrée, de l'installation des deux fenêtres dans la partie méridionale de l'édifice et surtout de la destruction de l'autel moderne et de la spoliation des reliques. Des travaux de consolidation du bâti et des réaménagements de l'intérieur de la chapelle se succéderont au XXe siècle et jusqu'à une période très récente.

III.3. LES CINQ VIES DES PLAQUES EN MARBRE ORNÉES

Le site de la chapelle Saint-Vincent de Gège a livré plusieurs fragments de plaques en marbre ornées probablement attribuables à un dispositif de chancel - barrière destinée à protéger une zone importante de l'église - datant des VIIIe-Xe siècles (voir étude préliminaire de T. Creissen dans ce volume). Cet ensemble compte six fragments, 2 exposés dans la chapelle (04 et 05), 3 découverts lors de l'opération de sondage (06, 07, 08) et 1 observé en remploi dans l'encadrement de la porte d'entrée de l'édifice (09). La fouille a également livrée de nombreux éclats de marbre provenant de ces mêmes plaques ornées. Une première étude a permis d'identifier au sein de cet ensemble deux plaques distinctes de taille et de dimension sensiblement différentes mais dont le style et la facture restent semblables.

Concernant les deux fragments exposés dans la chapelle (04 et 05), ni la date ni le contexte de découverte ne sont connus. Notons que ces deux fragments ne sont mentionnés ni dans l'ouvrage de Bouigues

de 1875 ni dans la monographie de l'instituteur Germès en 1885. De plus, ils ne semblent pas non plus visibles dans la chapelle lors du passage de Georges Fouet vers 1975 puisque ce dernier identifie le fragment en remploi dans la porte (09) dont le décor est bien visible à un autel votif (Beyrie, Sabalyrolles 2006 : 434). Par ailleurs, l'opération de sondage qui vient d'être réalisée montre avec certitude que les fragments de plaques ornées sont utilisés en remploi dans la chapelle Saint-Vincent au moins depuis l'époque moderne. La découverte des deux fragments exposés dans la chapelle (04 et 05) date donc probablement de la deuxième moitié du XXe siècle, sans doute lors des travaux de réfection des sols de l'édifice.

Concernant la provenance initiale des deux plaques en marbre ornées, il existe trois hypothèses (Schenck-David 2010). Premièrement, la tradition orale qui les fait provenir d'un « oratoire païen » cité par Bouigue (Bouigue 1875 : 26) et situé sur le massif qui domine à l'ouest le vallon de Gège. Il s'agit en réalité de l'église disparue Saint-Lizier de Gès mentionnée pour la première fois vers le fin du XIVe siècle dans le testament de Bernard de Querçu en 1373 puis dans le Pouillé de 1384-1388 (Venco 2022). Par conséquent, rien ne justifie ici de privilégier l'église Saint-Lizier de Gès au détriment de l'église Saint-Vincent de Gège comme dépositaire initial de ces plaques. Deuxièmement, celle de la récupération de ces fragments sur un autre site, notamment celui de Boucou à Sauveterre-de-Comminges distant d'environ 1,5 km où de nombreux fragments en marbre (autels votifs, bas-reliefs, auge cinéraire) ont été inventoriés (Beyrie, Sablayrolles 2006 : 434-435). Si l'hypothèse n'est pas à exclure totalement, les fragments inventoriés à Boucou sont issus de découvertes anciennes non localisées ou se trouvent en remploi dans la chapelle du village. Par conséquent, aucun élément ne confirme à ce stade la présence d'un site primitif à cet endroit. De plus, ces découvertes se réfèrent à la période romaine – sanctuaire et nécropole – et non à la période carolingienne. Troisièmement, celle de la récupération *in situ* de ces plaques ornées dans une église antérieure à l'édifice roman de Gège. Hypothèse qui nous paraît renforcée par la mise au jour lors de l'opération de sondage d'un habitat contemporain des plaques ornées qui devait nécessairement disposer d'un lieu de culte à proximité mais également par les données stratigraphiques et les observations faites directement sur les fragments.

Quoi qu'il en soit, il est possible de retracer 5 grandes phases dans l'utilisation de ces plaques ornées depuis leur création jusqu'à nos jours :

1/ Un dispositif de chancel composé d'au moins deux plaques – mais sans doute plus – associées à des piliers agrémentés de mortaises et de tenons est installé au sein d'une église entre le VIIIe siècle et le Xe siècle.

2/ Au cours du Second Moyen Âge, certains éléments du dispositif de chancel sont récupérés et retravaillés en vue de leur utilisation dans une maçonnerie ou dans un aménagement à l'intérieur d'une église. Une des plaques conservées a été sciée avant que des chanfreins ne soient taillés au revers (table d'autel ?), puis, peut-être dans un second temps, les deux plaques sont recouvertes d'un badigeon blanc ce qui indique en tout cas une présentation face visible. Ces éléments de chancel ont-ils pu être intégrés à l'autel roman de l'église Saint-Vincent identifié lors de l'opération de sondage et qui possédait sans doute aussi des colonnes en marbre ?

3/ A l'époque moderne, les deux plaques qui nous sont parvenues sont brisées et les fragments incorporés avec également des fragments de sarcophage dans la couverture maçonnée du reliquaire construit sous le nouvel autel lors de la restauration de l'église et sa réaffectation en chapelle.

4/ Dans le courant du XIXe siècle, la couverture maçonnée du reliquaire ainsi que l'autel moderne sont détruits lors de la spoliation des reliques entraînant une nouvelle fragmentation de certaines plaques ornées. Les débris sont laissés dans les remblais (08) et les plus gros fragments sont à nouveau réutilisés : dans la marche qui sépare la nef du chœur (06 et 07), dans l'encadrement de la porte (09) ou à un emplacement inconnu (04 et 05).

5/ Dans la deuxième moitié du XXe siècle, deux des fragments (04 et 05) sont mis au jour lors de travaux dans la chapelle, puis seront une première fois scellés dans le mur méridional. Descellés, restaurés par le Musée archéologique départemental, puis exposés en 2010 au Musée des Olivétains à Saint-Bertrand-de-Comminges, ils seront restitués à la commune en 2013 et scellés à nouveau dans les murs de la chapelle. Ces derniers ont été récupérés lors de l'opération de sondage de 2021 pour être étudiés avec les autres fragments découverts lors de la fouille. Les plaques en marbre ornées feront l'objet d'une publication scientifique avant d'être rendues à la commune pour être exposées dans la chapelle dans le cadre du projet de valorisation du site.

III.4. PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Les résultats très prometteurs de cette opération archéologique inviteraient naturellement à poursuivre les recherches sur la chapelle Saint-Vincent et plus largement sur le village de Gège. Dans cette hypothèse, plusieurs thématiques de recherche peuvent être envisagées. Premièrement, sur l'origine du village de Gège afin de déterminer si l'implantation de l'habitat dans le vallon trouve son origine durant le haut Moyen Âge ou à des périodes antérieures. Deuxièmement, sur la phase carolingienne du site afin de mieux caractériser les bâtiments et les structures découverts lors de l'opération de sondage mais aussi de tenter de localiser et de documenter l'église associée à cet habitat. Troisièmement, sur le cimetière médiéval associé à l'église Saint-Vincent où l'étude d'un lot représentatif de sépultures permettrait, en plus des données chronologiques, d'apporter de précieuses informations sur le mode de vie des populations médiévales : pratiques funéraires, modalité de recrutement, état sanitaire, études biologique et paléo-pathologique des populations,... Par ailleurs, des comparaisons très utiles pourraient être faites entre le site de Saint-Vincent de Gège et d'autres sites de même nature en cours d'étude dans les Pyrénées garonnaises. Ainsi, l'ouverture d'une fenêtre de fouille cette fois à l'extérieur de la chapelle Saint-Vincent dans les espaces situés directement au nord et à l'ouest de l'édifice offrirait-elle à n'en pas douter la possibilité d'aborder l'ensemble de ces questions.

III.5. BIBLIOGRAPHIE

Berthe, Cursente 2001 : BERTHE (M.) et CURSENTE (B.) (éd.), *Villages pyrénéens. Morphogenèse d'un habitat de montagne*, Toulouse, 2001.

Beyrie, Sablayrolles 2006 : BEYRIE (A.) et SABLAYROLLES (R.), *Carte archéologique de la Gaule, 31/2. Le Comminges*, Paris, 2006.

Bouigue 1875 : BOUIGUE (J.-B.), *Sauveterre. Un aperçu historique*, Sauveterre-de-Comminges, 1875 (1999).

Brunet 2018 : BRUNET (S.), *Les églises de la Terre. Les communautés paysannes du Val d'Aran et des Pyrénées centrales, XIIIe-XVIIe siècle*, Toulouse, 2018.

Catafau 2011 : CATAFAU (A.), « Petites, nombreuses, isolées? Les églises des vallées pyrénéennes. La spécificité du rôle de l'église dans la structuration du peuplement des montagnes, vallées et piémonts pyrénéens », *Domitia*, n°12, 2011, p. 73-88.

Catafau, Passarius 2020 : CATAFAU (A.) et PASSARIUS (O.), « Histoire et archéologie au village : amorce d'un bilan historiographique et de propositions de travail en commun », O. Passarius et A. Catafau (éd), *L'archéologie au village. Le village et ses transformations, du Moyen Âge au premier cadastre, Archéologie du Midi Médiéval*, Tome 36 - 2018, 2020, p. 5-13.

Codou 2013 : CODOU (Y.), « L'église et l'habitat dans le Midi de la France aux Ve -Xe siècles », *Antiquité Tardive*, 2013, 21, p. 205-215.

Colin 2008 : COLIN (M.-G.), *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IVe - Xe siècles*, Carcassonne, 2008.

Corraze 1936-1937 : CORRAZE (R.), « Un pouillé commingeois du XIVe siècle », *Bulletin philologique et historique jusqu'en 1715 du Comité des Travaux historiques*, p. 101-227.

Creissen 2009 : CREISSEN (T.), « L'aménagement du sanctuaire dans les églises de France avant l'an Mil », *Hortus Artium Medievalium*, 15, 2009, p. 87-104.

Cursente 1994 : CURSENTE (B.), « Église et habitat dans les villages gascons : quelques aspects topographiques (XIe-XVe s.) », M. Fixot et E. Zadora-Rio (dir.), *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales. Actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989)*, Caen, 1994, p. 122- 131.

Fixot, Zadora-Rio 1994 : FIXOT (M.) et ZADORA-RIO (É.), *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales. Actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989)*, Caen, 1994.

Garland 1992 : GARLAND (E.), *L'art roman en Comminges*, Aspet, 1992.

Germès 1885 : Sauveterre, Monographie communale par l'instituteur Germès, 1885 – ADHG, BH br 4° 138.

Hautefeuille 2020 : HAUTEFEUILLE (F.), « Archéologie des peuplements du premier Moyen Âge dans le sud-ouest de la France : analyse d'une anomalie », J. Hernandez, L. Schneider et J. Soulat (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (Ve -XIe s.). Dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements*, Actes des 36e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'AFAM, Montpellier, 1er-3 octobre 2015, Carcassonne, 2020, p. 227-250.

- Hautefeuille 2005** : HAUTEFEUILLE (F.), « La délimitation des territoires paroissiaux dans les pays de moyenne Garonne (Xe-XVe siècles) », *Médiévales*, 2005, n°49, p. 73-88.
- Lauwers 2005b** : LAUWERS (M.), « Paroisse, paroissiens et territoires. Remarques sur *parochia* dans les textes latins du Moyen Âge », *Médiévales*, 49, 2005, p. 11-32.
- Narasawa 2015** : NARASAWA (Y.), *Les autels chrétiens du sud de la Gaule (V^e-XII^e siècles)*, Brepols, Turnhout, 2015.
- Perrin et Font-Réaulx 1972** : PERRIN (C.-E.) et FONT-RÉAULX (J. de) (éd.), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Paris, 1972.
- Sarramon 1968** : SARRAMON (A.), *Les paroisses du diocèse de Comminges en 1786*, Paris, 1968.
- Schenck-David 2010** : SCHENCK-DAVID (J.-L.) et (K.), « Plaque décorative de chancel – Chapelle Saint-Vincent – Hameau de Gège », *Notice d'exposition*, Musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges, 2010.
- Schneider 2014** : SCHNEIDER (L.), « Les églises rurales de la Gaule (Ve -VIIIe siècles). Les monuments, le lieu et l'habitat: des questions de topographie et d'espace », M. Gaillard (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV^e au IX^e siècle*, Turnhout, 2014, p. 419-468.
- Venco 2021** : VENCO (C.), *La chapelle Notre-Dame de Brissan et son cimetière au Moyen Âge central – Tranche 1 (Antichan-de-Frontignes, 31)*, Rapport de Sondage Programmé, Toulouse, SRA Occitanie, 2021.
- Venco 2022** : VENCO (C.), *Nouvelles recherches archéologiques diachroniques sur le Haut-Comminges : Basse Vallée de la Neste, Bassin de Saint-Bertrand-de-Comminges, Bassin des Frontignes, Plaine de Rivière, (Haute-Garonne/Hautes-Pyrénées)*, Rapport Final de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA Occitanie, 2022 (à paraître).
- Zadora-Rio 2008** : ZADORA-RIO (É.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre et-Loire: la formation des territoires*, Tours, 2008.
- Zadora-Rio 2005** : ZADORA-RIO (É.), « Territoires paroissiaux et construction de l'espace vernaculaire », *Médiévales*, 2005, n°49, p. 105-120.